

BILAN COMMUN PAYS (BCP)

Mauritanie 2024

Table des matières

Table des matières	2
Sigles et abréviations	4
Avant-propos	6
Résumé exécutif.....	8
Section I : Contexte national.....	11
I. Contexte économique	12
II. Contexte social.....	13
III. Contexte politique et sécuritaire	16
IV. Cadre de développement national : la SCAPP	17
Section II : Progrès de la Mauritanie dans la mise en œuvre des ODD	18
I. État des lieux des ODD.....	19
II. Synergies entre les ODD et leur financement	24
III. Lacunes en termes de disponibilité de données pour le suivi des ODD.....	25
Section III : Analyse de l'exclusion sociale – <i>Ne laisser personne de côté</i>	25
I. Exclusion sociale et vulnérabilités multidimensionnelles en Mauritanie	25
II. Engagements nationaux et internationaux	27
III. Recommandations pour une meilleure inclusion sociale	29
Section IV : Défis et opportunités pour la réalisation des ODD	32
I. Défis et opportunités liés à la transformation économique	33
II. Défis et opportunités liés à la gouvernance et aux capacités institutionnelles.....	35
II.1. Défis et enjeux liés aux priorités nationales	35
II.2. Opportunités adaptées aux priorités stratégiques nationales de gouvernance	36
III. Défis et opportunités liés à la protection sociale	37
IV. Faiblesses du développement rural et agricole	38
V. Vulnérabilité au changement climatique et résilience	39
Section V : Perspectives transfrontalières et régionales	41
1. Contexte migratoire en Mauritanie	42
2. Le cadre régional	44
3. Perspectives sécuritaires régionales	45
4. Perspectives d'intégration commerciale régionale.....	46
Section VI : Paysage financier et opportunités	46
Section VII : Analyse multidimensionnelle des risques	49
I. Profil du pays en matière de risque et vulnérabilités	50
II. Sévérité des risques et interactions	50

III. Défis en matière d’alerte précoce, de prévention et de cadre nutritionnel	51
IV. Nexus humanitaire, développement et paix	51
Conclusion	55
Références	56

Sigles et abréviations

ANRPTS: Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
ANSADE : Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique
APD : Aide Publique du Développement
AQMI : Al-Qaïda au Maghreb Islamique
BAD : Banque Africaine de Développement
BCM : Banque Centrale de Mauritanie
BCP: Bilan Commun de Pays
BIT: Bureau International du Travail
BM: Banque Mondiale
CDE : Convention relative aux droits de l'enfant
CDH: Commission des Droits de l'Homme
CCDD : Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CEDEAO: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDAW: Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CENI: Commission Électorale Nationale Indépendante
CEN-SAD : Communauté des États Sahélo-Sahariens
CERD : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
CNDH: Commission Nationale des Droits de l'Homme
CPDD: Cadre de Partenariat pour le Développement Durable
CSA: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DPoA: Doha Programme of Action
DTS: Droit de Tirage Spécial
ECI: Indice de Complexité Économique
EIGS: État Islamique au Grand Sahara
EPCV: Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA: Fonds International de Développement Agricole
FMI: Fonds Monétaire International
FNUAP: Fonds des Nations Unies pour la Population
FTP: Formation Technique et Professionnelle
GAFI: Groupe d'Action Financière
GES : Gaz à Effet de Serre
GTA: Grand Tortue Ahmeyim
HCR: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDE: Investissements Directs Étrangers
INFF: Cadre National de Financement Intégré
INPC: Indice National des Prix à la Consommation
IPC: Indice des Prix à la Consommation
IPM : Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IPS : Indice De Parité Hommes-Femmes
LDCs: Least Developed Countries
MICS: Enquête par grappes à indicateurs multiples
MIDEC: Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIDWA: Migration Dialogue for West Africa
MPME: Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MRU: Ouguiya mauritanien
NEET : Not in Employment, Education or Training (ni en emploi, ni en études, ni en formation)
ODD: Objectifs de Développement Durable
OIM: Organisation Internationale pour les Migrations

OMS: Organisation Mondiale de la Santé
OMVS : Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONS: Office National de la Statistique
ONUDC: Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
ONUSIDA: Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OUA : Organisation de l'Unité Africaine
OSC: Organisation de la Société Civile
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PANEDD : Plan d'Action National pour l'Environnement et le Développement Durable
PIB: Produit Intérieur Brut
PIDCP: Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques
PIP: Programme d'Investissement Prioritaire
PIDESC: Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels
PMA : Pays les Moins Avancés
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PPA : Parités de Pouvoir d'Achat
PNDA: Programme National de Développement Agricole
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
ProPEP: Programme Prioritaire Élargi du Président
RCA : République Centrafricaine
RGPH : Recensement General de la Population et de l'Habitat
RNV: Revue Nationale Volontaire
SCAPP: Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SNEDD: Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable
SNPS: Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNU: Système des Nations Unies
SONUB: Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
SONUC: Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complets
UMA: Union du Maghreb Arabe
UNECA: Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies
UNEP: Programme des Nations unies pour l'Environnement
UNESCO: Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNISS: Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel
UNOWAS: Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
VBG: Violences Basées sur le Genre
VNU: Volontaires des Nations Unies
WDI: Indicateurs du développement dans le monde de la BM
WITS: Solution mondiale intégrée pour le commerce
ZLECAF: Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

Avant-propos

Dans un contexte mondial de défis socio-économiques et environnementaux de plus en plus complexes, le Bilan Commun Pays (BCP) pour la Mauritanie offre une analyse exhaustive des dynamiques économiques, sociales, politiques, géopolitiques et environnementales du pays. Ce rapport représente un effort collectif du Système des Nations Unies et de ses partenaires pour soutenir la Mauritanie dans son parcours vers le développement durable, en intégrant les priorités nationales et les objectifs globaux définis par l'Agenda 2030. Il intègre également dans son analyse les six transitions clés qui ont des effets catalyseurs et multiplicateurs sur l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD) à savoir les systèmes alimentaires ; l'accès à l'énergie et l'accessibilité financière ; la connectivité numérique ; l'éducation ; l'emploi et la protection sociale ; le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

Le BCP explore en profondeur les progrès réalisés par la Mauritanie dans la mise en œuvre des ODD, en soulignant les réussites ainsi que les domaines nécessitant un soutien accru. La Stratégie nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) adoptée par le Gouvernement mauritanien constitue le cadre central de développement national, aligné sur les principes de durabilité et de prospérité inclusives. À travers l'analyse des données disponibles et des contributions d'experts nationaux et internationaux, ce rapport met en lumière les opportunités et les défis auxquels la Mauritanie est confrontée pour renforcer sa résilience économique et sociale.

Le BCP propose également des recommandations spécifiques pour promouvoir une transformation économique plus inclusive, renforcer la gouvernance des institutions publiques, et répondre efficacement aux vulnérabilités climatiques, avec une approche axée sur les droits humains et le principe du Leave No One Behind (LNOB).

Ce BCP intègre pleinement également les six domaines d'action prioritaires du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés (2022-2031), à savoir :

1. **Investir dans le capital humain** des pays les moins avancés : éliminer la pauvreté et renforcer les capacités pour ne laisser personne de côté ;
2. Exploiter les moyens offerts par la science, la technologie et l'innovation pour lutter contre les **vulnérabilités multidimensionnelles** et atteindre les **objectifs de développement durable** ;
3. Appuyer la **transformation structurelle**, moteur de la prospérité ;
4. Développer les **échanges commerciaux internationaux** des pays les moins avancés et renforcer **l'intégration régionale** ;
5. Faire face aux **changements climatiques et à la dégradation de l'environnement**, faciliter la reprise post-COVID-19 et renforcer la **résilience** contre les chocs futurs pour promouvoir un développement durable éclairé par l'analyse des risques ;
6. Mobiliser la **solidarité internationale**, des partenariats mondiaux redynamisés et des outils et instruments innovants, sur la voie d'un reclassement durable.

Nous espérons que ce rapport servira de ressource précieuse pour les décideurs, les partenaires au développement, et toutes les parties prenantes engagées dans le soutien à un avenir plus prospère, équitable et durable pour la Mauritanie et ses citoyens¹.

¹ Le présent rapport a été établi sur la base des données disponibles à la date de sa rédaction.

Résumé exécutif

Le **Bilan Commun Pays (BCP) pour la Mauritanie** présente une analyse exhaustive des défis et des progrès du pays sur plusieurs fronts : économique, social, politique, géopolitique, environnemental, et sécuritaire. Ce rapport met en avant les efforts de la Mauritanie pour atteindre les **Objectifs de Développement Durable** dans le cadre de la **Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP)** du gouvernement mauritanien, tout en soulignant les défis persistants et les opportunités pour un développement plus inclusif et résilient et une cohésion sociale renforcée.

- Contexte national** : Le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, réélu en juin 2024, poursuit un programme axé sur la stabilité nationale, l'unité sociale, le développement du capital humain et la résilience économique. Avec un taux de chômage estimé à 10 % et une croissance projetée de 5 % en 2025, la Mauritanie demeure dépendante de son secteur extractif, la rendant vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières. Toutefois, des réformes sont en cours pour favoriser la diversification économique. Sur le plan social, la pauvreté, les exclusions et l'inégalité de genre, en particulier en milieu rural, incitent le gouvernement à prioriser des réformes visant à améliorer la gouvernance et les infrastructures.
- Mise en œuvre des ODD** : Le pays occupe actuellement la 132^e position sur 167 pays. Malgré la pauvreté élevée, les inégalités, les conditions climatiques extrêmes et le choc de la pandémie de COVID-19 en 2020, la Mauritanie a fait des progrès lents mais constants vers l'atteinte des ODD. Le score global des ODD est passé de 51,2 en 2010 à 58,2 en 2023, avec les améliorations les plus visibles dans les domaines de la pauvreté, des inégalités et de l'action climatique. Cependant, selon le FMI, il subsiste encore d'importantes lacunes en matière de développement et de grands défis demeurent, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi des jeunes, de l'autonomisation des femmes et du changement climatique. Seulement 16 % des objectifs sont en bonne voie, 57 % ont enregistré des progrès limités, et la situation de 27 % s'aggrave. La performance de la Mauritanie en matière d'action climatique (Objectif 13) est très bonne. Toutefois, des défis persistent en raison des conditions climatiques difficiles. La Mauritanie se classe parmi les pays les plus faibles dans les domaines de l'éducation (Objectif 4), de l'égalité des genres (Objectif 5) et du travail décent et de la croissance économique (Objectif 8) en comparaison avec les autres pays à faible revenu. Des efforts soutenus dans les secteurs de l'éducation de qualité, de la santé, du changement climatique et de l'emploi des jeunes seront essentiels pour garantir une croissance durable en Mauritanie. En matière de droits humains, la Mauritanie a pris des mesures significatives pour aligner ses politiques nationales sur les standards internationaux. Cependant, des progrès sont encore nécessaires en matière de violences basées sur le genre ou encore de lutte contre la traite humaine.
- Exclusion sociale et inclusion** : Face au défi de l'inclusion sociale, des politiques plus inclusives sont recommandées, visant à la pleine inclusion des populations vulnérables, y compris les femmes, les jeunes, les enfants, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes handicapées. Ces politiques doivent intégrer les dimensions sociales, économiques et politiques, en mettant l'accent sur l'accès aux services de base, afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte dans le développement national. Selon l'indice de capital humain (ICH) de la Mauritanie, un enfant né aujourd'hui n'atteindra que 38 % de son potentiel de productivité à l'âge adulte. Le nombre d'années de scolarité ajusté pour l'apprentissage est en moyenne de 4,2 années par enfant, tandis que 25 % des enfants souffrent de retard de croissance, dans un contexte de dépenses publiques relativement faibles en santé et en éducation. Selon l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) de 2022, 61,9 % des enfants en Mauritanie vivent dans la pauvreté multidimensionnelle, représentant ainsi plus de la moitié de l'ensemble de la population pauvre du pays. La proportion d'analphabètes demeure élevée,

avec des disparités de genre marquées ainsi que des inégalités entre les zones urbaines et rurales. Alors qu'elles représentent 50% de la population, les femmes sont particulièrement affectées par la pauvreté et les inégalités d'accès aux ressources économiques et aux opportunités. Seulement 28 % des femmes participent à la main-d'œuvre, et elles sont sous-représentées dans les sphères sociopolitiques et économiques. Le taux de chômage parmi les jeunes femmes en milieu urbain (36,3 %) dépasse celui des jeunes hommes (24,4 %). Le chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est estimé à 14 %, tandis que le sous-emploi touche 31 % de cette tranche d'âge. De nombreux jeunes (44% des 20-24 ans) ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET), ce qui constitue un défi majeur pour l'insertion professionnelle. 30,8% des jeunes contre 11% pour l'ensemble de la population active est au chômage.

4. **Défis pour la transformation économique et croissance inclusive** : La croissance de 4,6% en 2024 devrait continuer d'augmenter sur les années 2025 et 2026. Toutefois, 70% des travailleurs le sont dans le secteur informel et le manque de diversification économique empêche de meilleures performances économiques, l'économie étant dominée par le secteur extractif. Ainsi, des réformes visant une gouvernance plus transparente, innovante et efficace, garantissant un accès équitable et inclusif aux opportunités notamment des femmes et des jeunes, sont essentielles pour renforcer la résilience économique et sociale et développer des emplois verts, moteurs de l'accélération des ODD.
5. **Dimensions régionales et transfrontalières** : La Mauritanie abrite près de 288,000 réfugiés², principalement en provenance du Mali, ce qui crée une pression supplémentaire sur les services sociaux déjà fragiles. Les dynamiques migratoires et sécuritaires régionales influencent fortement la Mauritanie, qui joue un rôle clé dans la coopération régionale à travers l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), en faveur de l'intégration économique et de la stabilité régionale.
6. **Financement et résilience climatique** : Le pays est particulièrement exposé aux effets du changement climatique, notamment en raison des sécheresses en alternance avec des inondations fréquentes qui affectent la production agricole et pastorale, compromettant la sécurité alimentaire des communautés rurales. La Mauritanie devra donc mobiliser des financements durables pour faire face aux effets du changement climatique, qui affectent gravement sa sécurité alimentaire et ses communautés rurales.
7. **Analyse Multidimensionnelle des Risques** : La Mauritanie se doit de poursuivre l'approche intégrée nécessaire au traitement des défis de dimension multidimensionnelle auxquels elle fait actuellement face en intégrant les priorités du Programme d'action de Doha pour atteindre les ODD d'ici 2030. Les défis multidimensionnels auxquels le pays fait face alimentent les tensions sociales, freinent la croissance inclusive et empêchent le renforcement de la résilience des communautés et du pays.
8. **Approche intégrée et gouvernance dans toutes ses dimensions** : le renforcement de la gouvernance apparaît impératif pour permettre à la Mauritanie de renforcer ses institutions et mettre en place des mécanismes d'analyse et de suivi solides pour un développement durable et inclusif. Ainsi, mettant en œuvre une approche intégrée ne laissant personne de côté, le SNU travaillera de concert avec le Gouvernement, conformément aux orientations du document de programmation budgétaire à moyen terme 2025-2027 établi par le Gouvernement, lequel préconise d'élargir l'espace budgétaire et d'allouer une part grandissante du budget national aux dépenses tournées vers les priorités de la SCAPP à savoir « la promotion d'une croissance économique forte, durable et inclusive,

² [Mauritania Factsheet - march 2025 ODP \(7\).pdf](#)

le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions » et en accord avec les six transitions.

En conclusion, le BCP souligne que la Mauritanie, avec le soutien de ses partenaires et la déterminante mobilisation des ressources domestiques pour le développement du Gouvernement, doit renforcer ses institutions, diversifier son économie, et promouvoir une croissance plus inclusive pour atteindre ses ambitions de développement durable, de cohésion sociale et de paix en ne laissant personne de côté.

A un tournant clé de son processus de développement, la Mauritanie devra capitaliser sur les réformes et avancées en cours et saisir les processus transformationnels dans quatre principaux domaines :

Développement économique et diversification des sources de revenus =>

Diversification économique vers l'agriculture, les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière ; promotion d'un travail décent et de la croissance ; Attraction des investissements ; Entrepreneuriat et inclusivité du système bancaire et financier ; Développement des compétences et l'innovation ; développement des énergies éolienne et solaire

Durabilité environnementale =>

Projets de restauration des terres, des pratiques agricoles résilientes, reboisement, gestion de l'eau et conservation de la biodiversité, renforçant ainsi la résilience écologique et le soutien aux communautés rurales

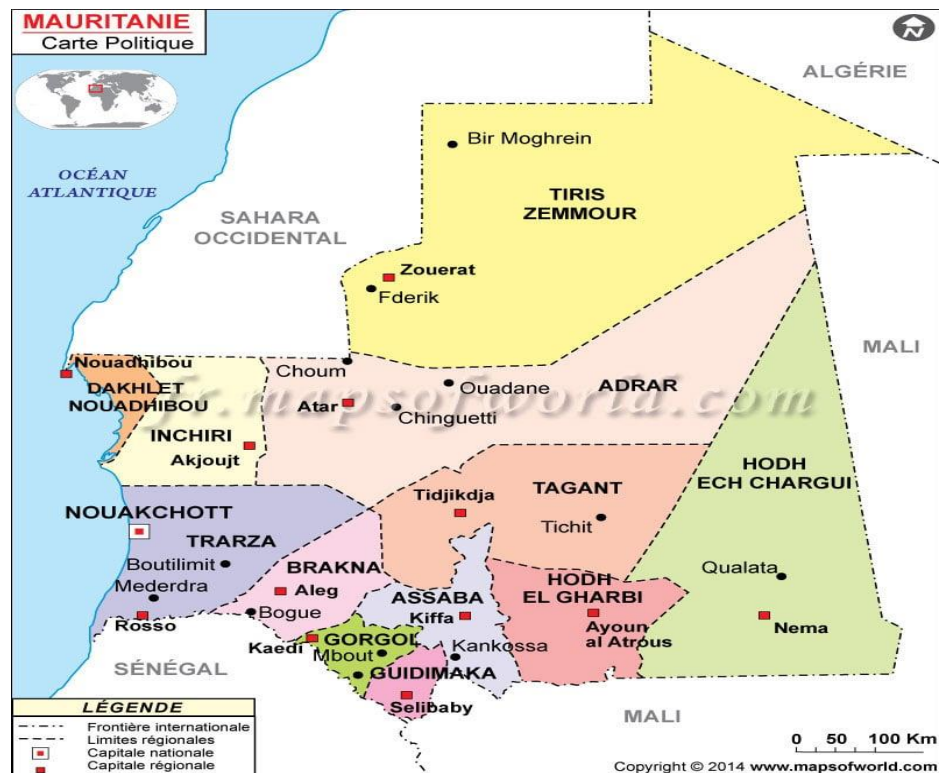
Persistance de la pauvreté et des inégalités sociales =>

Besoin de renforcer les investissements dans les infrastructures sociales et d'adopter des politiques inclusives qui ciblent les groupes vulnérables, notamment dans les zones les plus reculées

Coopération internationale et partenariat pour le développement =>

Améliorer ses capacités de gestion et de mise en œuvre des projets de développement durable et renforcer la transparence, l'efficacité de ses institutions et sa capacité à suivre et évaluer l'impact des interventions

Section I : Contexte national



Population:
4,863 millions, dont 45% en zone rurale et 61% agé de moins de 25 ans

Indice de Capital Humain: 0,38 (jugé préoccupant)

Espérance de vie: 65 ans

Taux de chômage: 10, 51% en 2022

Croissance: 4,6% (en 2024)

PIB: 11,39 milliards USD en 2024 (et 11,96 milliards USD en 2026)

Mauritania: Selected Economic Indicators, 2019–24

	2019	2020	2021	2022	2023 2nd Review	2024 Est.	2024 2nd Review	Proj.
National accounts and prices (Annual change in percent)								
Real GDP	3.1	-0.4	0.7	6.8	3.4	6.5	4.3	4.6
Real extractive GDP	7.5	7.1	-19.2	18.3	10.9	9.4	2.6	-0.5
Real non-extractive GDP	2.5	-1.7	6.0	3.8	1.7	5.9	4.7	5.7
Consumer prices (end of period)	2.7	1.8	5.7	11.0	1.6	1.6	4.0	3.0
Central government operations (in percent of nonextractive GDP, unless otherwise indicated)								
Revenues and grants	19.9	20.8	22.7	25.0	22.9	22.5	23.6	24.1
Nonextractive	16.7	16.6	16.2	18.2	17.3	17.0	18.6	18.9
Taxes	12.2	10.9	11.7	13.4	12.8	12.6	14.0	14.3
Extractive	1.6	2.1	4.2	5.1	3.7	3.7	3.1	3.4
Expenditure and net lending	17.8	18.5	20.8	28.7	25.4	25.0	25.2	25.4
Of which: Current	11.2	12.0	13.0	17.2	16.6	16.4	15.7	15.5
Capital	6.8	6.6	7.8	11.5	8.8	8.7	9.5	9.8
Primary balance (excl. grants)	1.4	1.2	0.5	-4.5	-3.4	-3.3	-2.5	-2.1
Overall balance (in percent of GDP)	2.0	2.2	1.9	-3.7	-2.5	-2.5	-1.6	-1.2
Public sector debt (in percent of GDP)	57.7	56.5	52.4	48.5	47.9	46.4	44.5	44.3
External sector								
Current account balance (in percent of GDP)	-10.5	-6.8	-8.6	-14.9	-10.0	-8.8	-7.9	-7.7
Gross official reserves (in millions of US\$, eop)	1,135	1,542	2,347	1,877	2,032	2,032	1,976	2,039
In months of prospective non-extractive imports	5.8	6.7	8.2	6.2	6.3	6.4	6.4	6.5
External public debt (in millions of US\$)	3,845	4,113	4,204	3,970	4,033	3,959	4,025	3,921
In percent of GDP	48.7	49.1	45.8	42.3	41.4	40.0	38.0	36.3

Sources: Mauritanian authorities; and IMF staff estimates and projection.

I. Contexte économique



La Mauritanie montre une résilience face aux défis économiques mondiaux, avec des perspectives de croissance solides pour 2025. L'économie mauritanienne est marquée par une reprise continue après les impacts de la pandémie de COVID-19, ainsi que par des efforts pour surmonter les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a provoqué une hausse des prix des produits de base, notamment de l'énergie et des denrées alimentaires¹¹.

La croissance économique de la Mauritanie a été de 4,6 % en 2024, reflétant du côté de la demande une contraction significative de l'investissement public et un ralentissement des exportations de poisson, couplés à une demande extérieure plus faible.

Selon la Banque africaine de développement, les perspectives économiques restent favorables, avec une **prévision de croissance du PIB réel** à 5,5 % en 2025, soutenue par les recettes d'exportation attendues de la production de gaz naturel sur le champ offshore Greater Tortue/Ahmeyim (GTA), qui devrait générer 500 millions de dollars de recettes annuelles sur la période 2024–2051. Cette production pourrait constituer un moteur essentiel de l'expansion économique à moyen terme. Bien que la croissance économique ait ralenti en 2023, la baisse de l'inflation et l'amélioration des soldes budgétaire et extérieur ont contribué à renforcer la stabilité macroéconomique en Mauritanie. La croissance s'est modérée mais reste supérieure à la moyenne mondiale et à celle de l'Afrique subsaharienne. En effet, **l'inflation** a diminué plus rapidement que prévu et le déficit de la balance courante s'est réduit, sous l'effet de la diminution des prix des denrées alimentaires et du pétrole, et du resserrement de la politique monétaire, atteignant 1,6 % (a/a) en décembre 2023, contre 11 % (a/a) en décembre 2022. Les ménages vulnérables, particulièrement ceux des zones rurales, continuent cependant de souffrir de l'augmentation des prix des produits alimentaires.

La politique budgétaire de la Mauritanie est expansionniste. Le solde budgétaire a enregistré un déficit de 2,5 % du PIB en 2023, contre 3,7 % du PIB en 2022, sous l'effet d'une baisse des dépenses en capital. Cela est en grande partie dû à l'augmentation des subventions et transferts pour atténuer l'impact des hausses de prix provoquées par la guerre en Ukraine. Les pressions budgétaires devraient s'atténuer grâce à la baisse des transferts courants et à une plus grande mobilisation des recettes fiscales. En 2026, le déficit budgétaire devrait se transformer en un excédent de 0,1 % du PIB, grâce aux recettes du gaz. La dette devrait progressivement diminuer pour atteindre 46,3 % du PIB en 2026.

Le **ratio dette/PIB** a augmenté de 1,3 point de pourcentage pour atteindre 48,6 % du PIB en 2023, en raison de la dépréciation du taux de change à la fin de 2023 et d'une croissance nominale plus faible. L'évaluation conjointe BM/FMI de la viabilité de la dette de décembre 2023 suggère que la dette extérieure reste viable et que le risque de surendettement est modéré, notamment grâce aux renégociations avec la Chine, l'Arabie Saoudite, et le Koweït. Toutefois, 88 % de la dette publique est libellée en devises étrangères (principalement en dollars américains), ce qui expose le pays aux risques de taux de change.

Les perspectives macroéconomiques pour 2025 s'inscrivent dans un cadre favorable malgré plusieurs incertitudes, notamment climatiques et géopolitiques.

L'économie mauritanienne est dominée par le secteur extractif, en particulier les exportations de fer et d'or. Cependant, la stratégie du gouvernement à travers la SCAPP vise à diversifier l'économie, notamment en renforçant le secteur agricole, l'élevage, et la pêche. Des efforts sont également déployés pour promouvoir l'industrie manufacturière, la télécommunication, et le tourisme afin d'attirer davantage d'investissements privés et étrangers. Certains facteurs cycliques, tels que le resserrement de la politique monétaire et la vulnérabilité de l'agriculture pluviale et des secteurs extractifs, s'ajoutent à des défis structurels, comme la faible qualité du capital humain, freinant ainsi le développement durable et inclusif du pays.

En 2025, l'économie mauritanienne repose sur la reprise post-COVID et les exportations extractives, tout en misant sur des réformes visant à diversifier la production. Si les risques liés aux chocs climatiques, aux fluctuations des prix des matières premières, et aux tensions géopolitiques mondiales demeurent, les perspectives restent positives grâce au potentiel des nouveaux projets gaziers et aux efforts de transformation structurelle.

II. Contexte social



Le contexte social en Mauritanie en 2024, révèle une situation marquée par des défis structurels importants mais aussi par des efforts constants pour améliorer les conditions de vie et renforcer les services sociaux essentiels. Ces défis sont essentiellement liés à la pauvreté, aux inégalités économiques et sociales, à la sécurité alimentaire et à l'accès aux services de base. Cependant, des progrès sont en cours, notamment avec le soutien des Nations Unies et des partenaires internationaux, qui visent à renforcer la résilience des populations, particulièrement les femmes et les jeunes, et à améliorer l'accès aux services sociaux essentiels dans les années à venir.

Pauvreté et inégalités

Pauvreté multidimensionnelle : En 2020, près de 56,9 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté multidimensionnelle, une situation exacerbée en milieu rural où les infrastructures sont limitées et l'accès aux services de base est restreint. Cette pauvreté est particulièrement sévère dans des régions comme le Guidimakha, où elle affecte 90 % de la population³⁴.

Inégalités de genre: Alors qu'elles représentent 50% de la population, les femmes sont particulièrement affectées par la pauvreté et les inégalités d'accès aux ressources économiques et aux opportunités. Seulement 28 % des femmes participent à la main-d'œuvre, et elles sont sous-représentées dans les sphères sociopolitiques et économiques. Selon l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) de 2022, 61,9 % des enfants en Mauritanie vivent dans la pauvreté multidimensionnelle, représentant ainsi plus de la moitié de l'ensemble de la population pauvre du pays.

³ Conseil économique et social, Descriptif de programme de pays Mauritanie, Juillet 2023

⁴ World Food Program (WFP), Mauritania country strategic plan (2024–2028), January 2024

L'indice de pauvreté multi dimensionnelle justifie également les zones de convergences identifiées dans le Cadre de Coopération. Le VNR (« Voluntary national review ») et le SDG Push convergent ainsi dans la détermination des priorités programmatiques à savoir, Éducation (au sens large incluant la formation professionnelle), Gouvernance, Genre, Santé, Protection, Agriculture et Numérique.

Éducation et emploi

Taux de déscolarisation: Environ 56 % des enfants de 6 à 11 ans sont scolarisés, mais ce taux tombe à 46,5 % dans les zones rurales. Au niveau secondaire, les taux de déscolarisation sont élevés, atteignant 80,7 % pour les filles⁵.

Chômage des jeunes: Le chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est estimé à 14 %, tandis que le sous-emploi touche 31 % de cette tranche d'âge. De nombreux jeunes (44% des 20-24 ans) ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET), ce qui constitue un défi majeur pour l'insertion professionnelle. 30,8% des jeunes contre 11% pour l'ensemble de la population active est au chômage. Selon la Situation de l'emploi et du secteur informel, près de 55% de femmes sont affectées par le chômage contre 34% d'hommes.

Santé et nutrition

Santé maternelle et infantile : Le taux de mortalité maternelle reste l'un des plus élevés d'Afrique, avec 424 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les besoins non satisfaits en matière de planification familiale sont encore élevés, à 31,1 % en 2019. En termes de nutrition, la malnutrition aiguë affecte environ 13,5 % des enfants de moins de 5 ans dont 2,7% de manière sévère, tandis que le retard de croissance touche 25 % des enfants de moins de cinq ans. Le taux de mortalité des moins de 5 ans est de 41 décès pour 1 000 naissances vivantes et celui de la mortalité néonatale de 22 pour 1 000. Quant à l'anémie, elle touche 76.7% des enfants de moins de 5 ans et 56% des femmes en âge de procréer.

Système de santé: Bien que des progrès aient été réalisés, notamment grâce à des réformes et au renforcement des capacités dans certains secteurs, le système de santé reste sous-financé et mal équipé. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les vulnérabilités existantes et a exacerbé les inégalités en matière d'accès aux soins.

Sécurité alimentaire et changements climatiques

Incertitude alimentaire: La Mauritanie reste un pays en déficit alimentaire, avec une production céréalière couvrant seulement 30 % de la demande nationale. En 2023, environ 13,3 % de la population était en situation d'insécurité alimentaire sévère et seuls 23,9% des enfants de 6-23 mois bénéficient d'une diversité alimentaire minimale.

Vulnérabilité climatique: Le pays est particulièrement exposé aux effets du changement climatique, notamment en raison des sécheresses en alternance avec des inondations fréquentes qui affectent la production agricole et pastorale, compromettant la sécurité alimentaire des communautés rurales⁶.

⁵ Nations Unies, Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de la Mauritanie 2024-2027

⁶ En octobre 2024, les inondations dans le Guidimakha ont affectées 4, 5466 individus et la destruction de 1 884 champs agricoles (International Organization for Migration (IOM), Mar 14 2025. DTM Mauritanie — Évaluation rapide des besoins dans la région de GUIDIMAKHA (11 - 14 Février 2025). IOM, Mauritania)

Migration et réfugiés

Crise des réfugiés : La Mauritanie abrite près de 288,000 réfugiés⁷, principalement en provenance du Mali, ce qui crée une pression supplémentaire sur les services sociaux déjà fragiles. La situation sécuritaire instable au Sahel contribue à l'afflux de réfugiés et de migrants, exacerbant les défis sociaux, en particulier dans la vaste région frontalière du Hodh Chargui où les réfugiés maliens, installés dans le camp de Mbera et dans environ 70 villages, représentent désormais environ 40% de la population du Hodh Chargui, dans un contexte de pauvreté multidimensionnelle important (78%), de services de base limités et de chocs climatiques grandissants. Les femmes et les enfants représentent environ 80 % des nouveaux arrivants. Beaucoup de nouveaux arrivants sont très vulnérables, ayant subi des violences sur le site Mali, notamment des violences sexuelles et des exécutions sommaires. Les femmes et les filles sont confrontées à des risques accrus en matière de protection, notamment le viol, le mariage précoce et forcé, la violence domestique et l'exploitation sexuelle. Ces risques sont ancrés dans des normes socioculturelles discriminatoires et exacerbés par des facteurs tels que le manque de moyens de subsistance et l'accès limité aux services essentiels. Les mécanismes de prévention et de gestion des violences sont insuffisants, bien que des efforts soient faits par les partenaires humanitaires, notamment le HCR, l'UNFPA et l'UNICEF, pour renforcer les capacités locales.

Inclusion et protection des migrants : La Mauritanie est un pays d'accueil pour un nombre importants de migrants, estimé à environ 125.000 par les enquêtes de l'OIM et l'Agence Nationale Mauritanienne de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE). La majorité de ces migrants sont engagés dans des activités économiques contribuant au développement de la Mauritanie, mais rencontrent des défis d'accès à la documentation et d'inclusion dans les systèmes de protection sociale.

Défis liés aux flux migratoires le long de la Route Atlantique : Par son positionnement géographique, la Mauritanie constitue un pays de transit pour la migration vers l'Europe, notamment les îles Canaries et l'Afrique du Nord. Depuis juin 2023, la Route de l'Atlantique reliant l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Nord et à l'Europe a vu le nombre de débarquements de migrants en Mauritanie augmenter : 6 188⁸ personnes en 2024, contre 2 776 l'année précédente (en 2023). La gestion de ces flux constitue un défi pour la Mauritanie.

Autonomisation des femmes et gouvernance

Participation des femmes: Les femmes sont peu représentées dans les instances décisionnelles. Après les élections législatives de 2023, seules deux femmes ont été élues maires sur les 238 communes du pays, et une seule a accédé à un conseil régional.

Gouvernance sociale : La gouvernance du secteur social public reste faible en termes de qualité et d'accès, ce qui freine l'efficacité des services fournis. Malgré les efforts pour améliorer la couverture des services sociaux, des inégalités persistantes, notamment en termes d'accès aux soins et à l'éducation, continuent de limiter le développement humain.

Urbanisation et accès aux services essentiels :

En 2022, la part de la population urbaine est enregistrée à 57%⁹ et 52,8% de cette population a moins de 20 ans¹⁰. D'ici 2050, ¾ de la population mauritanienne vivra en zone urbaine soit 73% de la population

⁷ [Mauritania Factsheet - march 2025 _ODP \(7\).pdf](#)

⁸ Estimation sur la base des chiffres rapportées par les autorités mauritaniennes et consolidés par l'OIM.

⁹ CAHF, Annuaire, 2023

¹⁰ ONS, Profil de la pauvreté en Mauritanie, 2014

totale. 51% de la population urbaine réside dans la capitale, Nouakchott. (1,3 millions en 2019). Aussi, le pays fait l'objet d'une urbanisation incontrôlée qui a pour conséquence la prolifération de l'habitat spontanée. En 2018, on estime à près de 80% la proportion de la population urbaine vivant dans les quartiers informels. En outre, l'accès aux services de base dans ces quartiers est très limité.

III. Contexte politique et sécuritaire

En 2024, la situation politique en Mauritanie a été marquée par une stabilité relative, malgré des tensions persistantes, notamment autour des élections présidentielles de juin et de la crise de confiance entre les acteurs politiques. Cette crise a été exacerbée par la contestation des élections législatives de 2023 et la condamnation de l'ex-président Mohamed Ould Abdel Aziz. La gouvernance électorale est demeurée un facteur majeur de fragilité, avec des désaccords techniques et administratifs sur l'organisation des élections, bien qu'un consensus ait été initialement trouvé en 2022. Cependant, ce consensus n'a pas suffi à apaiser les critiques sur des irrégularités dans le processus électoral, notamment sur la faible représentation des femmes et des jeunes au niveau politique, malgré leur forte participation.

Le Pacte républicain, conçu entre autres pour favoriser un consensus autour des élections, n'a pas permis de surmonter les tensions, et a été rejeté par certains partis d'opposition, entre autres par les partis réunis dans l'Institution de l'opposition Démocratique. La présidentielle de juin 2024 a entraîné des manifestations violentes, notamment après la proclamation des résultats par la coalition Biram 2024. Ces tensions illustrent la crise de confiance persistante entre les acteurs politiques et les institutions de gouvernance électorale. La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a formulé des recommandations pour améliorer la gouvernance électorale, mais celles-ci n'ont pas résolu les désaccords de fond concernant l'inclusivité et la transparence du processus électoral.

Après sa réélection pour un second mandat, le président de la République a initié le processus de dialogue national en désignant un coordonnateur, Moussa Fall, chargé de préparer les étapes préalables de ce dialogue. Des rencontres ont eu lieu entre ce dernier et divers acteurs politiques pour définir la méthodologie, l'approche et les thématiques à aborder. L'objectif principal de ce dialogue est de renforcer l'unité nationale, la cohésion sociale et la stabilité. Toutefois, certains acteurs politiques restent sceptiques quant à la réussite de cette initiative en raison des échecs qui ont marqué les dialogues précédents, ce qui pourrait nuire à la crédibilité et à l'adhésion des parties prenantes.

La Mauritanie demeure aussi exposée à des fragilités sécuritaires, en grande partie en raison de l'instabilité persistante dans le Sahel, en particulier au Mali. L'afflux de réfugiés, la migration irrégulière et la pression sur les ressources dans les régions frontalières (Hodh Chargui, Guidimakha, Nouadhibou) révèlent la faible résilience de l'État et des communautés face aux chocs extérieurs. Ces dynamiques sont aggravées par les effets du changement climatique – désertification, insécurité alimentaire – qui fragilisent l'économie agropastorale et provoquent des tensions locales, notamment des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

À la frontière avec le Mali, la présence de groupes armés et les opérations militaires, y compris l'incursion des forces maliennes et paramilitaires russes au mois d'avril 2024, a accentué les risques d'insécurité et les tensions diplomatiques. Ces tensions, aggravées par l'ambiguïté frontalière et les tensions communautaires, renforcent la fragilité de la zone. La Mauritanie subit aussi les effets de la criminalité transfrontalière organisée et des rivalités géopolitiques entre le Maroc et l'Algérie. L'exploitation artisanale de l'or attire des populations venues de tout le Sahel (Mali, Niger, Soudan), ce qui alimente les tensions avec les communautés locales, notamment les pasteurs nomades. De plus, la proximité du Sahara occidental, théâtre d'affrontements entre le Maroc et le Front Polisario, entraîne régulièrement des incidents impliquant des orpailleurs mauritaniens.

L'ensemble de ces dynamiques met en évidence la porosité des frontières et la fragilité accrue des zones transfrontalières, où se mêlent activités informelles et réseaux criminels.

IV. Cadre de développement national : la SCAPP

La Mauritanie s'engage à travers le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2024-2027 et sa propre Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030, à poursuivre son développement en relevant les défis socio-économiques du pays. Ces initiatives visent à promouvoir une croissance inclusive et durable tout en favorisant la résilience face aux chocs économiques et environnementaux.

S'agissant du **cadre de développement national**, la SCAPP 2016-2030 reste le document stratégique central pour le développement de la Mauritanie. Cette stratégie se concentre sur trois grandes priorités : (i) La **croissance inclusive et durable** qui vise à diversifier l'économie mauritanienne. L'accent est mis sur le développement des infrastructures, la promotion du secteur privé et l'amélioration de la compétitivité; (ii) Le **développement du capital humain** dont l'objectif est de renforcer les services sociaux essentiels, notamment l'éducation, la santé, et la protection sociale, mais aussi l'habitat ou encore l'assainissement tout en promouvant l'inclusion des jeunes, des femmes, et des groupes marginalisés; (iii) La **gouvernance et consolidation de l'État de droit**. Dans ce cadre, le gouvernement s'engage à améliorer l'efficacité des institutions publiques, à promouvoir la décentralisation, et à garantir la transparence et la redevabilité dans la gestion publique.

Concernant les **mesures adoptées en 2024**, le gouvernement mauritanien a adopté plusieurs réformes pour consolider le cadre de développement national et répondre aux défis structurels du pays :

- **Renforcement de la résilience économique à travers la diversification économique.** En effet, la Mauritanie a poursuivi ses efforts pour diversifier son économie, notamment à travers le développement de l'exploitation du gaz naturel dans le champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont la production devrait commencer à générer des revenus substantiels dès 2024-2025. Parallèlement, concernant les *réformes dans le secteur agricole et pastoral*, des mesures ont été prises pour renforcer la productivité agricole et la résilience des systèmes de production face aux chocs climatiques. Un accent particulier a été mis sur l'amélioration des techniques agricoles, la modernisation des infrastructures et l'accès au crédit pour les petits exploitants.
- **Amélioration des services sociaux à travers l'éducation.** La Mauritanie a lancé plusieurs réformes pour améliorer la qualité de l'éducation et des infrastructures scolaires, réduire le taux de déscolarisation et promouvoir l'accès à l'éducation dans les zones rurales, où le taux de scolarisation est particulièrement bas; quant à la *santé et protection sociale*, des programmes ont été mis en place en faveur des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, afin d'améliorer leur accès aux soins de santé et à la nutrition. Le dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles (DCAN), lancé en 2021, a continué d'être renforcé.
- **Promotion de l'égalité de genre et autonomisation des femmes.** A cet effet, le gouvernement a pris des mesures, notamment en matière d'accès aux ressources économiques, d'inclusion sociale et de participation politique. Malgré des progrès, les femmes restent sous-représentées dans les instances décisionnelles.
- **Réponse aux chocs climatiques.** La Mauritanie, fortement vulnérable aux effets du changement climatique, a pris des mesures pour renforcer la résilience des communautés face aux sécheresses et à la dégradation environnementale. Des projets visant à renforcer les capacités d'adaptation des

communautés, d'améliorer la gestion des ressources naturelles et à promouvoir les énergies renouvelables ont été développés dans le cadre de cette stratégie.

- Dans le cadre de son **engagement international en faveur de la promotion et de la protection des droits humains**, la Mauritanie s'est engagée entre autres, à mettre en place un mécanisme de suivi de l'intégration de l'approche basée sur les droits humains dans les politiques et programmes publics. De même, le pays s'est doté d'une stratégie nationale de promotion et de protection des droits de l'homme pour 2024-2028.

Le **Cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2024-2027** comporte un certain nombre d'objectifs, parmi lesquels : le soutien de la mise en œuvre de la SCAPP, en mettant l'accent sur la *réduction des inégalités* afin que les populations vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, participent activement au développement durable; *l'accès aux services de base* (santé, éducation, eau potable) dans les régions les plus défavorisées; et le *renforcement de la gouvernance* et l'amélioration de la *transparence et de l'efficacité des institutions publiques, tout en promouvant la décentralisation*.

En tant que pays classé parmi les Pays les Moins Avancés (PMA), la Mauritanie bénéficie d'un cadre de soutien international défini par le **Programme d'action global pour les PMA**¹¹. Ce programme fournit des lignes directrices pour relever les défis structurels de développement et aligne ses priorités nationales sur des objectifs de croissance inclusive, renforçant les secteurs clés tels que l'agriculture, l'éducation, et la santé d'adopter une approche coordonnée pour atteindre les ODD, en mobilisant des ressources financières internationales et en établissant des partenariats stratégiques.

Section II : Progrès de la Mauritanie dans la mise en œuvre des ODD¹²

Le pays occupe actuellement la 132e position sur 167 pays. Malgré des défis majeurs, notamment la pauvreté élevée, les inégalités, les conditions climatiques extrêmes et le choc de la pandémie de COVID-19 en 2020, la Mauritanie a fait des progrès lents mais constants vers l'atteinte des ODD. Le score global des ODD est passé de 51,2 en 2010 à 58,2 en 2023, avec les améliorations les plus visibles dans les domaines de la pauvreté, des inégalités réduites et de l'action climatique.

Cependant, d'après le dernier rapport du FMI en décembre 2024, la Mauritanie fait toujours face à des écarts de développement importants, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi des jeunes et du changement climatique. Selon le dernier rapport sur les ODD, en Mauritanie, seuls 16 % des objectifs des ODD progressent de manière satisfaisante, tandis que 57 % évoluent lentement et que 27 % connaissent une détérioration. Les performances de la Mauritanie dans la réalisation des objectifs des ODD en matière d'action climatique (ODD 13) sont importantes. Cependant, les défis restent majeurs en raison des conditions climatiques extrêmes. Les performances liées aux ODD concernant la santé (ODD 3) et l'énergie propre et abordable (ODD 7) sont comparables à celles des pays à faible revenu. En particulier, la Mauritanie figure parmi les pays les moins performants en matière d'éducation (ODD 4), d'égalité des sexes (ODD 5) et de travail décent et croissance économique (ODD 8), au sein des pays à faible revenu. Des efforts continus dans les secteurs de

¹¹ <https://www.un.org/ldcportal/content/comprehensive-programmes-action-ldcs>

¹² Revue Nationale Volontaire (RNV) des Objectifs de Développement Durable 2024

l'éducation de qualité, de la santé, du changement climatique et de l'emploi des jeunes seront essentiels pour garantir une croissance durable pour la Mauritanie.

I. État des lieux des ODD

PEUPLE

Les indicateurs montrent une diminution significative de la pauvreté et de la faim, avec une baisse du taux de pauvreté sur le long terme (ODD 1 : de 6,5% en 2014 à 5,4% en 2019) et des améliorations dans la nutrition des enfants (ODD 2 : réduction du taux de retard de croissance de 27 % à 23 % entre 2015 et 2022). Cependant, si l'insécurité alimentaire a diminué de manière significative en 2023 (13,3% de la population), le taux de pauvreté a légèrement augmenté (27,9% avec de fortes disparités selon les régions). Les progrès en santé (ODD 3 : réduction de la mortalité infantile de 117 pour 1 000 naissances vivantes à 70 entre 1990 et 2020) incluent une baisse des grossesses adolescentes, mais les taux de mortalité maternelle restent trop élevés. En matière d'éducation, le taux d'alphabétisation atteint 71% et l'achèvement du cycle secondaire est devenu plus équitable pour les filles, cependant, des défis demeurent dans la qualité et l'accès pour les zones rurales notamment du fait de dépenses publiques trop faibles dans le domaine de l'éducation. Enfin, l'égalité des sexes (ODD 5 : 20 % des sièges parlementaires occupés par des femmes en 2019) a progressé, bien que des reculs récents montrent la nécessité de poursuivre les efforts pour une autonomisation complète des femmes (seules 4,5 % des entreprises en 2014 étaient dirigées par des femmes). L'absence de données ou la rareté des données, même récentes, implique un besoin accru de collecte de données de genre désagrégées.

Globalement, ces tendances illustrent des progrès limités, mettant en évidence des disparités et des obstacles structurels qui freinent une croissance inclusive et durable, particulièrement pour les femmes et dans les régions les plus vulnérables.

PLANÈTE

Classée 156ème dans l'indice de vulnérabilité climatique (2021), la Mauritanie a intégré les préoccupations environnementales dans plusieurs politiques sectorielles grâce à des initiatives comme la SNEDD et le PANEDD (2017-2021), visant à une gestion durable des ressources naturelles, une agriculture et une industrie plus écologiques, et une économie verte. Cependant, de nombreux efforts demeurent à réaliser. Bien que l'accès à l'eau potable (ODD 6) soit passé de 40,99 % en 2000 à 72 % en 2023, ces progrès restent insuffisants. Il en est de même pour l'assainissement. Le stress hydrique est stable autour de 13-16 %, mais la gestion durable des ressources reste cruciale dans un contexte de rareté de l'eau. La croissance économique volatile, marquée par des chocs externes (COVID-19, prix des matières premières) n'a pas encore permis une productivité optimale. Par exemple, l'augmentation de la productivité de l'agriculture nécessitera une modernisation et une amélioration des compétences techniques. En ce qui concerne l'ODD 13 (Lutte contre le changement climatique), malgré des efforts considérables, les émissions de GES ont doublé entre 1990 et 2020, contredisant les objectifs climatiques, la protection des forêts et écosystèmes ne progressent pas non plus (ODD 15) alors que le secteur de la pêche progresse et constitue un secteur économique de débouchés (ODD 14) mais également un risque croissant pour la protection des aires marines et océans s'il n'est pas développé de manière durable.

Des politiques renforcées et des infrastructures résilientes sont nécessaires pour réduire les risques climatiques et concilier développement durable, emploi décent et résilience face aux défis environnementaux.

PROSPERITÉ

La croissance a ralenti en 2023 en raison du ralentissement économique mondial, des tensions géopolitiques et de la baisse de la production agricole et industrielle intérieure mais elle devrait augmenter en 2025 en raison de la production de gaz naturel. Les progrès ont été constants mais trop lents, notamment en raison d'un secteur informel trop puissant et une main d'œuvre peu qualifiée.

Accès à l'énergie (ODD7) : L'accès à l'électricité a progressé lentement, passant de 18,7 % en 2000 à 47,3 % en 2020, mais près de la moitié de la population reste sans accès. En milieu rural, l'accès est resté très faible, à seulement 3,9 % en 2008. La part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie a diminué de 47 % en 1990 à 24,7 % en 2019.

Industrie et innovation (ODD9) : Les dépenses en R&D restent faibles. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB a fluctué, atteignant un pic de 11,7 % en 2002, mais est retombée à 6,1 % en 2020. Les émissions de CO2 par habitant ont doublé, passant de 0,46 tonnes en 1990 à 0,87 tonnes en 2019.

Réduction des inégalités (ODD10) : Le revenu des 40 % les plus pauvres a progressé, mais la part de la population sous le seuil de pauvreté est restée stable : 2,3 millions de personnes, soit 56,9% de la population ou encore six personnes sur dix, vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle. Ces personnes pauvres sont privées en moyenne de 56,3% des indicateurs pondérées en matière d'éducation, de santé, de conditions de vie et d'emploi.

Villes durables (ODD11) : En 2018, 73 % de la population urbaine vivait dans des bidonvilles.

Des inégalités persistantes, une dépendance croissante aux énergies non renouvelables soulignent la nécessité de renforcer les politiques pour accélérer la transition énergétique, l'industrialisation durable, et la réduction des inégalités socio-économiques.

PARTENARIATS

L'analyse des indicateurs liés aux partenariats en Mauritanie montre des tendances globalement positives, notamment en matière d'accès à Internet et de transferts de fonds. Cependant, des défis subsistent, notamment dans les domaines de l'investissement direct étranger et du service de la dette.

Utilisateurs d'Internet (% de la population) : L'usage d'Internet est passé de 0% en 1990 à 40,8% en 2020, indiquant une amélioration de l'accès à l'information et à la communication. Cela renforce la transparence et facilite la mobilisation des ressources pour le développement.

Envois de fonds personnels (% du PIB) : Les envois de fonds ont atteint 2,13% du PIB en 2020. Ces fonds jouent un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des familles, contribuant à l'ODD 10 (Réduction des inégalités).

Investissements directs étrangers (% du PIB) : Les investissements étrangers ont fluctué, atteignant 20,6% du PIB en 2012 avant de baisser à 11,7% en 2020. Cette baisse pourrait limiter la croissance et les opportunités économiques.

Exportations de biens et services (% du PIB) : Les exportations ont représenté 17% du PIB en 2017, mais ont montré des signes de déclin. La diversification des exportations est essentielle pour renforcer la résilience économique du pays.

PAIX

Bien que des progrès aient été réalisés dans certains indicateurs, tels que la réduction de l'incidence de la corruption et l'amélioration de l'enregistrement des naissances, des défis subsistent. Les efforts doivent se concentrer sur la transparence, la responsabilité et l'inclusion pour atteindre les ODD, en particulier l'ODD 16. L'amélioration continue de la gouvernance, des institutions et de l'accès aux services fondamentaux est cruciale pour assurer la paix, la justice et le développement durable dans le pays.

L'incidence de la corruption a diminué de 52,9% en 2006 à 28,9% en 2014, ce qui reflète les efforts pour améliorer la gouvernance et réduire les pratiques corruptrices. Cependant, l'absence de données récentes souligne la nécessité de renforcer la surveillance et la transparence institutionnelle.

Les dépenses publiques montrent une variabilité significative, passant de 107,4% en 2010 à 92,7% en 2014, et se stabilisant autour de 90% par la suite. Cela suggère des défis dans la gestion budgétaire et la mise en œuvre des programmes publics affectant la confiance des citoyens dans les institutions. La mobilisation des ressources domestiques est également nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des six transitions. Il convient ainsi d'élargir l'espace budgétaire du gouvernement pour aider à financer les six transitions en priorité. Le renforcement de la bonne gouvernance (transparence, décentralisation) est également crucial pour soutenir une croissance économique à même de favoriser le développement humain.

Analyse par ODD :

ODD	Analyse	Tendance générale
ODD 1 Pas de pauvreté	Le taux de pauvreté aux seuils nationaux en Mauritanie est passé de 51 % en 2000 à 27,9 % en 2023, en légère augmentation par rapport à 2022 (27,7 %). Cette évolution témoigne néanmoins d'une réduction significative de la pauvreté sur le long terme, portée par la diversification économique et les réformes sociales. De même, le taux de pauvreté extrême à 2,15 dollars par jour a chuté de 42,9 % en 1993 à 5,4 % en 2019, indiquant un impact positif des politiques de développement, malgré des inégalités persistantes. La pauvreté touche essentiellement les zones rurales, où elle atteint 53 % contre 27 % dans les pôles urbains. Les régions les plus pauvres (le Guidimakha, le Tagant, l'Assaba et le Brakna) affichent un taux de pauvreté supérieur à 40 %.	Baisse de la pauvreté
ODD 2 Faim zéro	La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 49,8 % en 1996 à 19,4 % en 2019, traduisant une amélioration significative cependant en 2022 elle augmente à 24,9% laissant encore un enfant sur quatre touché par la malnutrition chronique. Le taux de sous-alimentation (malnutrition aigüe) a augmenté entre 7 % et 9 % depuis 2001, atteignant 13,5, % en 2022 avec 2,7% de forme sévère il en ait de même pour l'insécurité alimentaire sévère qui a augmenté de 4,6 % en 2015 à 6,5 % en 2019, reflétant des vulnérabilités persistantes liées aux crises économiques et climatiques. La réduction du retard de croissance a été plus marquée chez les filles (16,4 % en 2019 contre 22,3 % pour les garçons), illustrant une amélioration de l'égalité d'accès aux soins et à la nutrition.	Baisse du retard de croissance, stagnation de la sous-alimentation et augmentation de l'insécurité alimentaire sévère
ODD 3 Bonne santé et bien-être	La Mauritanie a enregistré des progrès réguliers comme le montre l'évolution des taux de mortalité de tous les groupes d'âge. Le taux de mortalité des moins de 5 ans, estimé à 41 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2020[1], a été réduit de plus de 70 points de pourcentage depuis 2000, confirmant la tendance favorable à l'atteinte de la cible des objectifs de développement durable. Par contre, la mortalité néonatale n'a baissé que de 10 points en 20 ans (22 pour 1 000 en 2022). Le ratio de mortalité maternelle est estimé à 424 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, soit une réduction de 43,2 % sur les 20 dernières années loin des cibles des ODD	Baisse
ODD 4 Éducation de qualité	Les indicateurs liés à l'ODD 4 montrent des progrès significatifs en matière d'éducation en Mauritanie. L'indice de parité hommes-femmes (IPS) a atteint la parité presque parfaite, passant de 0,67 en 1990 à 1,06 en 2019, ce qui montre une égalité accrue entre les filles et les garçons dans l'accès à l'éducation. Le taux d'achèvement du premier cycle secondaire a également augmenté de manière notable. Cependant, des défis persistent, notamment concernant la rétention des filles dans le secondaire, en particulier dans les zones rurales. L'alphabetisation des jeunes, bien qu'en progression, montre encore des disparités géographiques et sociales importantes.	Baisse des disparités, progrès constants
ODD 5 Égalité entre les sexes	Le pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements a diminué, passant de 25,17 % entre 2014 et 2017 à 20,26 % en 2020. L'indice des droits des femmes en affaires a progressé de 38,75 à 48,13 entre 1990 et 2015. Toutefois, le nombre d'entreprises dirigées par des femmes reste faible à seulement 4,5 % en 2014, montrant des obstacles persistants à l'entrepreneuriat féminin. Seulement 27% des femmes en âge de travailler ont un emploi. Aussi, l'instauration d'un quota de 20% par concours d'entrée au Barreau, garantissant six places par promotion, a permis de corriger un déséquilibre historique : en 30 ans, seules trois femmes avaient réussi ce concours. Les pratiques préjudiciables continuent également à être une problématique majeure en Mauritanie et cela en dépit de l'adoption des lois et textes. 15.5% de femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées avant l'âge de 15 ans et 36.6% avant 18 ans. 63.6% des femmes de 15-49 ans en Mauritanie ont subi une forme de mutilation génitale féminine, ce taux est de 56% chez les femmes 15-19 ans.	Progrès, mais défis persistants
ODD 6 Eau propre et assainissement	La Mauritanie a connu des progrès significatifs dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, avec un pourcentage de la population utilisant des services d'eau potable de base passant de 40,99 % en 2000 à 71,68 % en 2020, et l'utilisation des services d'assainissement augmentant de manière similaire. Cependant, l'ODD 6.1 et 6.2 visent un accès universel d'ici 2030, et la Mauritanie reste en deçà de ces objectifs. Le stress hydrique reste également une préoccupation, même si des efforts sont en cours pour améliorer la gestion des ressources en eau.	Progrès, mais insuffisant pour l'objectif de 2030
ODD 7 Énergie propre et abordable	En 2020, 47,3 % de la population a accès à l'électricité, mais cela reste insuffisant. Pour atteindre l'objectif d'un accès universel d'ici 2030, des investissements accrus dans les infrastructures énergétiques sont indispensables.	Croissance continue mais insuffisante de l'accès à l'énergie
ODD 8 Travail décent et croissance économique	Les indicateurs économiques de la Mauritanie montrent des fluctuations importantes, avec des périodes de croissance forte, comme en 2006 et 2022, mais également des contractions sévères, notamment lors de la crise économique de 2020. La croissance du PIB par habitant et la	Fluctuation, croissance instable

	<p>productivité du travail, bien qu'en légère progression, restent vulnérables aux crises économiques mondiales et aux fluctuations des matières premières. L'inclusion financière, bien que croissante, reste insuffisante, avec seulement 23,46 % de la population détenant un compte bancaire en 2022, ce qui montre qu'une meilleure inclusion financière est encore nécessaire pour soutenir une croissance inclusive. Des investissements sont en cours pour améliorer l'employabilité des jeunes surtout les jeunes femmes. En partenariat avec le secteur privé, une masse critique de jeunes diplômés ont bénéficié de stage pré-emploi et de coaching. Dans le Guidimaka et l'Assaba des métiers verts et innovants créés au profit des femmes et des jeunes. En partenariat avec la Région de Nouakchott des métiers porteurs habituellement dédiés aux hommes tels que l'électricité, la plomberie, l'aluminium, le froid et l'énergie solaire sont exercés par des jeunes femmes.</p>	
ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure	<p>Les tendances observées montrent que, bien que certains secteurs industriels aient montré des signes de croissance, la Mauritanie continue de faire face à des obstacles importants. L'instabilité de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et la faible contribution des dépenses en R&D limitent l'innovation et la durabilité des infrastructures. En outre, l'augmentation des émissions de CO2 est préoccupante, car elle indique une dépendance croissante à des infrastructures polluantes, ce qui va à l'encontre des objectifs de durabilité et d'inclusivité. Le pays a fait des efforts dans ce secteur en matière de R&D. Sous le lead du Ministère de la transformation numérique, il existe une stratégie nationale sur l'intelligence artificielle qui couvre les secteurs de production (agriculture, pêche, élevage, santé, éducation, santé, transport). En collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, UNIPOD, un hub d'innovation, R&D, d'incubation existe à l'Université de Nouakchott depuis novembre 2024.</p>	Progrès, mais défis persistants
ODD 10 Réduction des inégalités	<p>Les indicateurs liés aux inégalités économiques en Mauritanie montrent une amélioration légère, notamment avec l'augmentation des revenus des 40 % les plus pauvres, mais des fluctuations dans les niveaux de pauvreté et l'absence de données récentes rendent difficile l'évaluation complète de l'impact des politiques sociales. Bien que des périodes de réduction des inégalités aient été observées, elles ne sont pas toujours stables, et l'absence de données sur les coûts des envois de fonds complique l'analyse des inégalités.</p>	Des progrès sont enregistrés, mais des inégalités économiques et sociales persistent.
ODD 11 Villes et communautés durables	<p>En ce qui concerne les conditions urbaines, la Mauritanie a réalisé des progrès notables dans la réduction du nombre de personnes vivant dans des bidonvilles, bien que ce pourcentage reste élevé. Toutefois, la qualité de l'air et la gestion de la croissance urbaine demeurent des défis majeurs. La pollution de l'air reste préoccupante, avec des niveaux dépassant les recommandations de l'OMS, et la croissance rapide de la population urbaine appelle à des politiques de gestion durable pour répondre aux besoins en infrastructures et en logements. Dans le cadre de la résilience urbaine, la commune pilote de Kaédi a été dotée d'un cadre d'action pour la résilience urbaine avec des projets sur la gestion des déchets, le SAP, l'assainissement, accès à l'eau potable ainsi que l'amélioration du système fiscal communal.</p>	Progrès dans certaines zones, mais défis persistants en matière de durabilité urbaine
ODD 12 Consommation et production responsables	<p>Il n'existe que peu d'informations sur cet ODD mais le FMI indique que cet ODD est en progrès.</p>	Progrès
ODD 13 Action climatique	<p>Les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en Mauritanie ont considérablement augmenté, passant de 6580,5 kt en 1990 à 14056,4 kt en 2020. Cette tendance est préoccupante au regard des objectifs de réduction des émissions définis par l'Accord de Paris. Le pays est dans la révision de sa CDN 2.0 vers la CDN 3.0. Le PNUD a contribué à doter le pays d'une stratégie nationale de réduction de risques de catastrophes ainsi que d'une plateforme nationale de coordination de la gestion de risques et catastrophes. Les efforts nationaux de lutte contre les feux de brousse à travers les campagnes de sensibilisation, la mise en place de pare-feux et l'amélioration des moyens d'intervention ont permis de réduire le nombre de feux de brousse entre 2008 et 2019. Toutefois les inondations et sécheresses continuent d'affecter les conditions de vie et moyens d'existence des populations, nécessitant la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques et le renforcement des efforts réalisés dans le domaine de la préparation et réduction des risques de catastrophes, à travers la révision des plans multi-risques de contingence régionaux (Hodh Chargui et Guidimakha) soutenus par l'OIM. D'autre part, l'augmentation des émissions et l'absence de données concernant les pertes et dommages suggèrent qu'il est urgent de renforcer encore les politiques climatiques et de prendre des mesures concrètes pour réduire les émissions de GES, ainsi que pour améliorer la gestion des risques climatiques.</p>	Augmentation des émissions de GES
ODD 14 Vie aquatique	<p>La production de pêche a augmenté de 5 % en 2022, mais la baisse récente de 3 % en 2023 soulève des préoccupations sur la gestion durable des ressources maritimes. Les aires marines protégées couvrent seulement 4,15 % des zones maritimes, indiquant la nécessité d'une gestion plus efficace pour préserver la biodiversité marine.</p>	Croissance stable avec des risques de surpêche

ODD 15 Vie terrestre	Seules 1,08 % du territoire terrestre sont protégées par des aires naturelles. La déforestation continue à un rythme alarmant de 0,5 % par an, ce qui souligne l'urgence d'augmenter la superficie des aires protégées pour préserver les écosystèmes.	Expansion insuffisante des aires protégées
ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces	En 2014, l'incidence de la corruption était de 28,9 %, contre 52,9 % en 2006, montrant des progrès dans la lutte contre la corruption. Cependant, l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances reste insuffisante malgré une vaste campagne d'enrôlement à l'état civil a eu lieu de sept 2023 à fev 2024, (en2020 , 44.85% des enfants étaient enregistrés à la naissance), nécessitant des efforts accrus pour garantir des institutions inclusives et accessibles. Des disparités régionales, notamment entre les zones urbaines (75 %) et rurales (42,3 %), mettent en évidence le besoin de politiques ciblées pour réduire ces inégalités.	Réduction de la corruption et amélioration des enregistrements, mais des inégalités persistent.
ODD 17 Partenariat pour la réalisation des objectifs	L'accès à Internet a considérablement augmenté, atteignant 40,8 % de la population en 2020, favorisant la communication et l'accès à l'information. Cependant, les investissements directs étrangers ont diminué, passant de 20,6 % du PIB en 2012 à 11,7 % en 2020, ce qui reflète un besoin urgent d'attirer davantage d'investissements pour soutenir la croissance économique. De même, les envois de fonds représentent 2,13 % du PIB en 2020, apportant un soutien économique essentiel aux familles, mais il reste nécessaire de diversifier les sources de développement durable.	Croissance dans l'accès à Internet et les envois de fonds, mais instabilité des investissements étrangers.

II. Synergies entre les ODD et leur financement

En 2024, la Mauritanie dispose d'opportunités pour identifier des synergies entre les ODD et les mécanismes de financement, essentiels pour favoriser un développement durable tout en réduisant les vulnérabilités. L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates (ODD 6) a un impact direct sur la santé publique (ODD 3), tout en contribuant à la gestion durable des ressources naturelles. Par exemple, des initiatives visant à renforcer l'accès à l'eau et à l'assainissement peuvent réduire les maladies d'origine hydrique, avec une collaboration entre les ministères de la santé et de l'hydraulique permettant de maximiser les effets de ces interventions.

De même, l'intégration des efforts pour promouvoir l'éducation des filles (ODD 4) et l'égalité des genres (ODD 5) est essentielle au développement du capital humain. En créant des programmes ciblés pour éliminer les obstacles à l'éducation des filles, la Mauritanie pourrait renforcer la participation des femmes à la vie économique et politique, tout en stimulant la croissance économique et le développement du capital humain. Concernant les ODD 1 (réduction de la pauvreté) et ODD 8 (travail décent et croissance économique), soutenir l'entrepreneuriat local et les PME constitue une double opportunité de lutter contre la pauvreté tout en créant des emplois décents et durables.

Le renforcement des partenariats, un élément clé de l'ODD 17, est également crucial. Les partenariats stratégiques entre le gouvernement, les ONG et le secteur privé permettront de mutualiser les efforts, d'optimiser les résultats et de maximiser les ressources pour atteindre les ODD.

Le financement des ODD nécessite l'implication de divers mécanismes financiers adaptés à la capacité d'absorption de la Mauritanie et à sa stabilité macroéconomique. L'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures et de l'efficacité des dépenses est cruciale pour maximiser les résultats dans la réalisation des ODD. À court et moyen terme, il est indispensable de mieux répartir les ressources budgétaires vers les secteurs prioritaires comme l'éducation et la santé, en améliorant la planification et l'exécution des dépenses publiques. Simplifier l'exécution du budget, améliorer la surveillance et renforcer la gestion des investissements publics seront des étapes fondamentales.

Les dons et les prêts concessionnels jouent un rôle crucial dans le financement des ODD pour un pays à faible revenu comme la Mauritanie. Toutefois, étant donné l'ampleur des besoins financiers, l'investissement privé devra aussi compléter ces efforts. Pour attirer ces investissements, il est nécessaire d'améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance économique et accélérer la transformation économique.

Selon le FMI, une réforme ambitieuse, telle que la mise en place d'une stratégie de revenus à moyen terme visant à augmenter les recettes de 5 points de PIB sur six ans, permettrait non seulement de raccourcir le délai pour atteindre les ODD, mais aussi de réduire l'écart de financement. Une réallocation de 1 % du PIB vers les priorités des ODD, couplée à une participation accrue du secteur privé, permettrait d'atteindre les ODD d'ici 2035, soit quinze ans avant le scénario de référence de 2050. Cette approche combinant des mesures fiscales et l'investissement privé permettrait de couvrir une partie significative du gap de financement.

Ainsi, la Mauritanie devra concilier une mobilisation efficace des ressources nationales, une coopération internationale soutenue et des réformes structurelles et de gouvernance ambitieuses, tout en accélérant les progrès vers la réalisation des ODD. La croissance économique, le maintien de la stabilité macroéconomique et la bonne gestion des ressources financières seront les clés pour réaliser les ODD dans les délais.

III. Lacunes en termes de disponibilité de données pour le suivi des ODD

En 2024, la Mauritanie rencontre des lacunes importantes dans la disponibilité des données pour le suivi des ODD, en raison de l'insuffisance de la fréquence et de la couverture géographique des informations, notamment dans des domaines critiques comme la pauvreté, l'éducation et la santé. L'absence de données ventilées par sexe, âge et région complique l'analyse des inégalités et des besoins des populations vulnérables. De plus, le manque d'intégration entre les ministères et agences ralentit l'efficacité du système statistique. Les systèmes d'information statistiques sont souvent obsolètes, nécessitant un investissement dans les technologies et infrastructures pour les rendre plus réactifs. Il est donc crucial de renforcer les capacités techniques de l'ANSADE et des institutions concernées par la collecte et l'analyse des données, en particulier à travers la formation et l'adaptation des méthodologies aux contextes locaux. Un soutien renforcé des parties prenantes est essentiel pour améliorer le système statistique et garantir des politiques publiques adaptées aux besoins de la population¹³.

Section III : Analyse de l'exclusion sociale – Ne laisser personne de côté¹⁴

En 2024, l'exclusion sociale en Mauritanie reste un problème critique, affectant les groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes, les réfugiés, les migrants, les minorités ethniques ou encore les personnes handicapées¹⁵. Les principaux défis contribuant à l'exclusion sociale comprennent l'accès limité à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi, ainsi que la perpétuation de la stigmatisation et des inégalités d'une génération à l'autre¹⁷. Les efforts visant à réduire ces disparités, y compris les programmes gouvernementaux et le soutien international, sont en cours mais n'ont pas totalement comblé le fossé¹⁹.

I. Exclusion sociale et vulnérabilités multidimensionnelles en Mauritanie

En 2024, la Mauritanie est confrontée à plusieurs facteurs d'exclusion sociale, aggravés par les vulnérabilités multidimensionnelles qui touchent ces populations.

Bien que l'esclavage ait été officiellement aboli, des séquelles persistent qui fragilisent l'unité nationale et la cohésion sociale en Mauritanie. Quant à l'exclusion économique, elle se manifeste par un taux élevé de chômage et une forte proportion de NEET (personnes ni en études, ni en emploi, ni en formation) : environ 350 000 jeunes âgés de 15 à 25 ans sont concernés. Cette situation est aggravée par un accès limité à l'éducation de qualité et des infrastructures insuffisantes²⁰. Les femmes sont particulièrement touchées, représentant seulement 28 % de la population active.

¹³ [Local2030](#)

¹⁴ "Leave no one behind", en anglais, ou *LNOB*

¹⁵ [UNHCR, Mauritania Operation Factsheet \(March 2025\)](#)

¹⁶ [UNHCR, Mauritania Operation Factsheet \(March 2025\)](#)

¹⁷ *ibidem*

¹⁸

¹⁹ [Western and Central Mediterranean situation | Global Focus \(unhcr.org\)](#)

²⁰ <https://ons.mr/francais/Projets/epcv.html>

²¹ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099011224154542539/pdf/P1802791893a1404e1bee41d20a145f82e5.pdf>

Par ailleurs, environ 70 % des Mauritaniens travaillent dans le secteur informel, ce qui limite leur accès à des protections sociales adéquates et les rend vulnérables aux chocs économiques²².

En Mauritanie, environ 500 000 personnes vivent avec un handicap, qu'il soit moteur, auditif, visuel, mental ou multiple. Malgré les limitations physiques, psychologiques ou fonctionnelles auxquelles ce groupe est confronté, les dispositifs de soutien public adaptés font défaut. En l'absence de mesures inclusives efficaces, il n'est pas rare d'observer des personnes handicapées en grande précarité, dépendant de la solidarité informelle pour subvenir à leurs besoins fondamentaux.

Quant à la discrimination de genre, elle fait partie des inégalités persistantes. La population mauritanienne est estimée à 4.927.532 habitants dont 51.8% de femmes (RGPH5) et un indice d'inégalité de genre élevé, avec environ 37 % des femmes mariées avant l'âge de 18 ans et 19% avant l'âge de 15 ans. A cet égard, l'indice de développement humain de 0,54 a diminué en raison des discriminations persistantes basées sur le genre. Les obstacles juridiques et les normes sociales continuent de limiter l'autonomisation des femmes aussi bien au foyer, à l'accès à la santé, à l'école que sur le marché du travail²³²⁴. Les mariages précoces et les charges familiales inégalement réparties accentuent cette exclusion, contribuant à un accès encore trop limité aux opportunités professionnelles et entrepreneuriales. Sur le plan politique, depuis les dernières élections en 2023, 23,3% des parlementaires, 31,6% des conseillers régionaux et 34,6% des conseillers municipaux sont des femmes.

Enfin, la situation des réfugiés, en grande majorité des Maliens fuyant les conflits dans leur pays constitue un autre un autre facteur d'exclusion. Environ 116055 réfugiés maliens vivent dans le camp de Mbera dans le Hodh Chargui, et une estimation de 154,000 réfugiés vivent hors camp, où ils dépendent largement de l'aide humanitaire. Bien que certains soient intégrés dans le système de protection sociale national grâce au soutien de projets de la Banque mondiale et d'autres partenaires, beaucoup restent exclus des services publics essentiels en raison de la rareté des ressources et de la discrimination²⁵²⁶. Les réfugiés ont accès aux services de santé nationaux, et sont pris en charge à travers un système de tiers-paiement au camp et à l'extérieure du camp grâce au soutien de la BM, et le système éducatif connaît une transition graduelle du système malien vers le système mauritanien dans les écoles du camp, intégrant ainsi les réfugiés au système national. De plus, la Banque Centrale de Mauritanie a publié sa stratégie nationale d'inclusion financière, dans laquelle les réfugiés sont identifiés comme l'une des populations cibles.

Malgré ces efforts, les réfugiés sont confrontés à des barrières.²⁷ Comme le met en avant le FMI dans son rapport de décembre 2024, bien que l'aide humanitaire aux réfugiés soit maintenue de manière soutenue et continue, leur intégration sur le marché du travail demeure limitée en raison de leurs compétences et ressources restreintes, ainsi que du manque d'opportunités. Les réfugiés représentent 5 % de la population active âgée de 15 à 64 ans en Mauritanie, avec un taux d'emploi de seulement 10 % dans le camp de Mbera en 2023.

Par ailleurs, la majorité des migrants en Mauritanie sont engagés dans des activités économiques dans de multiples secteurs tels que la pêche, le petit commerce, l'agriculture, l'industrie, la construction, l'éducation et les services (tant les services domestiques que la restauration) qui contribuent au

²² https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000154819

²³ https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000154819

²⁴ <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099011224154542539/p1802791893a1404e1bee41d20a145f82e5>

²⁵ [UNHCR, Mauritania Operation Factsheet \(March 2025\)](#)

²⁶ [UNHCR, Mauritania Operation Factsheet \(March 2025\)](#)

²⁷ *ibidem*

développement économique de la Mauritanie. Sur la base des données collectées par l'OIM²⁸ dans les villes accueillant le plus de migrants, l'analyse de la possession de contrat de travail montre que presque la totalité des migrants ne possèdent pas de contrat de travail, au même titre que la plupart des Mauritaniens²⁹.

Profondément enracinés dans des dynamiques historiques et culturelles complexes, l'exclusion sociale constitue un véritable frein au développement; une approche intégrée est essentielle pour surmonter ces défis et promouvoir une société plus inclusive.

II. Engagements nationaux et internationaux ³⁰

Au niveau international, la Mauritanie participe activement à la coopération internationale en matière d'environnement en prenant part à divers accords multilatéraux et en soutenant des programmes techniques et financiers, tels que l'examen des performances environnementales (EPE)³¹ de la Mauritanie, qui évalue régulièrement les progrès réalisés pour concilier les objectifs économiques et environnementaux nationaux. Le pays collabore notamment avec des organisations telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui finance des projets liés au changement climatique, à la biodiversité et à la lutte contre la dégradation des sols. Par ailleurs, la Mauritanie bénéficie du soutien de partenaires internationaux, notamment l'Allemagne, l'Italie et le Japon, pour la protection des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité marine et la gestion durable des pêches. En outre, la Mauritanie a adhéré à plusieurs conventions internationales, telles que la Convention de Minamata sur les déchets chimiques et la Convention de Carthagène sur la biosécurité, illustrant ainsi son engagement en faveur d'une gouvernance environnementale renforcée et d'une résilience accrue face aux défis climatiques.

En matière de droits humains, la Mauritanie a pris des mesures significatives pour aligner ses politiques nationales sur les standards internationaux. Signataire de plusieurs traités majeurs, dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), elle s'engage à garantir la protection des droits fondamentaux de ses citoyens. L'adhésion aux conventions sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et sur les droits de l'enfant témoigne également d'une volonté de promouvoir des pratiques inclusives. Par ailleurs, le pays participe au mécanisme d'examen périodique universel (UPR) du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, où il présente régulièrement ses avancées et les défis rencontrés, ainsi qu'aux autres mécanismes d'examen réguliers des organes des traités (CMW, CED; CEDAW). La Mauritanie a aussi invité certains mécanismes de procédures spéciales de droits

²⁸ [Mauritania | Displacement Tracking Matrix](#)

²⁹ Par exemple, alors que 94% des migrants à Nouadhibou, 98% à Nouakchott ou 83% à Chami, possèdent des documents d'identité, dont seulement 2%, 3% et 2%, respectivement à Nouadhibou, Chami et Nouakchott, possèdent un contrat de travail. La majorité (64%) rapportent qu'ils ne sont pas rémunérés selon les termes du contrat comme à Nouadhibou, mais cette proportion est de 30% à Nouakchott et 25% à Chami. Un nombre non négligeable (24% à Nouakchott ou 15% à Nouadhibou) de migrants estiment qu'ils ne peuvent pas quitter la Mauritanie; la grande majorité justifie ce fait par le manque de moyens pour financer leur voyage (96%) mais une petite minorité aussi par le fait que leurs papiers ont été confisqués (1%).

D'après les enquêtes²⁹ de l'OIM, la majorité des migrants ont une carte d'identité, mais un nombre important d'entre eux déclare rencontrer des difficultés liées à l'accès à la carte de séjour, aux actes de naissances et aux certificats de naissance. La possession de documents d'identité par les personnes déplacées est un élément contribuant à une meilleure protection leur permettant notamment d'accéder aux services sociaux de base et de jouir et d'exercer leurs droits, réduisant ainsi leur vulnérabilité et facilitant leur intégration.

³⁰ [Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe \(CEE-ONU\) Examen des performances environnementales Mauritanie \(2024\)](#)

³¹ <https://unece.org/fr/info/Environment-Policy/Environmental-Performance-Reviews/pub/390917>

humains à effectuer des visites d'évaluation dans le pays, notamment, le Rapporteur spécial sur l'esclavage, et le groupe de Travail sur la discrimination à l'égard des femmes.

Sur le plan national, des réformes ont été mises en œuvre pour honorer ces engagements. La loi de 2007 criminalisant l'esclavage a été renforcée en 2015, qualifiant cette pratique de crime contre l'humanité et prévoyant des sanctions plus sévères. Une unité judiciaire spécialisée a été créée pour traiter ces affaires, accompagnées de campagnes de sensibilisation destinées à informer les citoyens de leurs droits. La Mauritanie a également adopté des programmes visant à protéger les droits des femmes et des enfants, tout en encourageant l'égalité des genres dans l'éducation et l'emploi. Cependant, alors que la loi sur les violences contre les femmes et les filles tarde à être adoptée par l'assemblée, l'application effective de certaines lois est entravée par des facteurs socioculturels et des pratiques discriminatoires. Malgré les procès et condamnations, de nombreuses victimes peinent à accéder à la justice, souvent par crainte de représailles. Les mécanismes de protection des droits des femmes et des enfants restent insuffisamment dotés en ressources, rendant difficile la lutte contre les violences basées sur le genre et l'exploitation des enfants dans certaines régions.

D'autre part, la Mauritanie a été reclassée au niveau 2 dans le rapport³² annuel sur la traite des personnes du Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des personnes du Département d'État américain, publié en 2023, suite à l'adoption de lois sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants en 2020, à la création de l'Instance Nationale de lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants. Cette classification a été maintenue en 2024³³, suite à la mise en place d'un mécanisme d'orientation des victimes de la traite et du trafic de migrants avec le soutien de l'OIM, la création d'une unité spécialisée au sein de la police pour la lutte contre la traite des êtres humains, et la révision du plan d'action national contre la traite 2024-2026. Ces mesures importantes contribuent à renforcer la protection des migrants faces aux risques de violence et d'exploitation auxquels ils peuvent être exposés sur leurs parcours migratoires.

La liberté d'expression et de la presse demeure un enjeu majeur. Certaines lois restreignent encore la diffusion d'opinions sur des sujets sensibles, suscitant des inquiétudes parmi les organisations de défense des droits humains. Les recommandations des Nations Unies soulignent la nécessité de réformer ce cadre législatif afin de garantir une liberté d'expression accrue et de protéger les journalistes contre d'éventuelles représailles. Des efforts ont été entrepris pour moderniser la législation relative à la presse, mais des progrès supplémentaires sont nécessaires pour assurer un environnement propice à l'exercice des libertés fondamentales.

Concernant l'indépendance judiciaire, la Mauritanie est encouragée à renforcer la transparence et la décentralisation de l'accessibilité des services judiciaires, en particulier pour les groupes marginalisés. Des initiatives de formation des magistrats et d'amélioration des procédures judiciaires ont été lancées, mais des disparités régionales persistent, entravant l'accès équitable à la justice. Les instances internationales recommandent de poursuivre ces réformes afin de garantir une plus grande impartialité et de réduire les risques de discrimination.

L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sont des priorités en Mauritanie. Ainsi, en ratifiant la CEDAW, le pays s'engage non seulement à promouvoir les droits des femmes, mais aussi à lutter contre les violences basées sur le genre. De plus, le cadre législatif a évolué afin de renforcer leur accès à l'emploi et à la politique, notamment grâce à l'instauration de quotas. Par ailleurs, une stratégie nationale a été mise en place afin d'améliorer leur accès aux services essentiels et plusieurs initiatives,

³² <https://www.state.gov/reports/2023-trafficking-in-persons-report/mauritania/>

³³ [Mauritania - United States Department of State](#)

telles que des programmes de microfinance et des actions de soutien aux entrepreneures, sont mises en œuvre avec l'appui de partenaires internationaux tant pour renforcer l'autonomisation que pour lutter contre les violences basées sur le genre.

A cet égard, la Mauritanie a adopté une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, en collaboration avec des organisations locales et internationales, afin de sensibiliser la population et renforcer l'accompagnement des victimes. Des centres d'accueil et d'assistance ont été créés pour offrir un soutien médical, psychologique et juridique aux survivantes. Toutefois, l'absence d'une loi criminalisant ces violences, malgré les pressions exercées par la société civile et les partenaires, entrave les poursuites judiciaires et affaiblit la protection des victimes et sert de pierre angulaire pour maintenir l'inégalité entre les sexes.

S'alignant sur les recommandations du Pacte Mondial sur les Réfugiés de 2018, le Gouvernement mauritanien a notamment pris des engagements lors du Forum mondial sur les réfugiés (FMR) de 2019 et de 2023, portant sur l'adoption d'une loi d'asile, l'accès à l'emploi, la documentation, l'inclusion dans les systèmes nationaux de santé, de protection sociale, et d'éducation, ainsi que la transformation du camp de Mbera. Afin de soutenir les engagements pris par le gouvernement mauritanien, en collaboration avec le gouvernement, le HCR coordonne la mise en œuvre du Plan de réponse et de résilience pour les réfugiés de 2025 en Mauritanie (ci-après, 3RP Mauritanie), par le biais du Forum de coordination des réfugiés (anciennement connu sous le nom de Modèle de coordination des réfugiés) dans la région du Hodh Chargui. Le plan prévoit un cadre global pour les réponses aux réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur des camps, tout en intégrant la résilience et des interventions de développement visant à favoriser l'autosuffisance et à réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. Le plan de réponse et de résilience pour les réfugiés en Mauritanie comprend des interventions de 15 partenaires dans 7 secteurs différents (protection, WASH, shelter, santé, moyens de subsistance, éducation et sécurité alimentaire). En raison de la grande vulnérabilité des populations hôtes, les interventions ciblent non seulement 318 000 réfugiés ayant besoin d'aide, mais aussi 218 000 membres de la communauté hôte touchés par les déplacements forcés, ainsi que 55 000 rapatriés mauritaniens. Le besoin financier total du plan est de 152,2 millions USD³⁴.

Enfin, des efforts sont déployés pour sensibiliser les leaders religieux et communautaires, qui jouent un rôle clé dans l'évolution des mentalités. La collaboration entre l'État, la société civile et les acteurs internationaux est essentielle pour garantir l'efficacité des mesures adoptées et renforcer la promotion des droits humains en Mauritanie.

III. Recommandations pour une meilleure inclusion sociale

Pour améliorer l'inclusion en Mauritanie, il est recommandé de :

- **Renforcer les programmes de protection sociale :** Les initiatives telles que le programme Tekavoul³⁵ de la Mauritanie, soutenu par des institutions comme la Banque mondiale, visent à étendre la couverture des services sociaux aux groupes les plus vulnérables, comme les migrants. Cependant, il est nécessaire d'augmenter la portée et l'efficacité de ces programmes, notamment dans les zones rurales et parmi les groupes marginalisés, tels que les Haratines, les ethnies subsahariennes ou encore les personnes handicapées. Cela passe par : (i) l'accroissement de l'investissement dans les

³⁴ UNHCR, [Plan de Réponse et de Résilience pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie 2025 \(P3R\)](#)

³⁵ Le programme Tekavoul avec le soutien de la Banque Mondiale dont le coût budgétaire total du représente environ 0,6 % du PIB démontrent les efforts déployés pour améliorer encore le ciblage des ménages les plus vulnérables et renforcer les capacités de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (Taazour).

infrastructures de services publics (santé, éducation, logement) dans les régions rurales, urbaines et péri-urbaines défavorisées ; (ii) l'amélioration de l'accès aux programmes de protection sociale en étendant la numérisation des services pour permettre un accès simplifié aux populations isolées³⁶³⁷.

- **Promouvoir une éducation inclusive et équitable :** Les résultats des recensements et des enquêtes à indicateurs multiples (MICS) montrent que l'accès à l'éducation reste limité, en particulier pour les filles, les réfugiés, les enfants handicapés et les groupes ethniques marginalisés. Une éducation de qualité est un levier essentiel pour l'inclusion sociale. Cela passe par : (i) une augmentation du financement des écoles dans les régions sous-développées, ainsi qu'une réduction barrières linguistiques³⁸³⁹ ; (ii) l'introduction des programmes d'éducation non formelle et de formation professionnelle ciblant les plus vulnérables pour améliorer leur employabilité et autonomisation économique.

- **Les Réformes contre la discrimination et la stigmatisation :** Pour lutter contre les discriminations, il convient de : (i) appliquer de manière stricte les lois anti-discrimination et renforcer les mécanismes de plainte afin de garantir aux victimes un signalement sécurisé des abus⁴⁰; (ii) lancer des campagnes nationales de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes de genre, ethniques et raciaux, tout en encourageant des programmes de leadership pour les jeunes issus de communautés marginalisées; (iii) inscrire ces problématiques au programme des écoles ; (iv) garantir la collecte de données désagrégées.

- **Inclusion économique :** Les obstacles économiques sont un autre facteur clé d'exclusion. Renforcer l'accès au financement et aux opportunités économiques pour les groupes marginalisés passe par : (i) la création des fonds d'investissement et des programmes de microfinance ciblant les plus vulnérables, afin d'encourager l'entrepreneuriat et l'auto-emploi⁴¹; (ii) le soutien des coopératives agricoles et des petites entreprises dans les communautés marginalisées, tout en promouvant l'égalité dans l'accès aux marchés et au capital.

- **Participation politique accrue :** L'exclusion des groupes marginalisés des sphères de décision politique limite leur capacité à défendre leurs droits. Cela passe par : (i) la mise en place des quotas pour garantir une représentation politique équitable des plus vulnérables dans les instances décisionnelles nationales et locales⁴²; (ii) le renforcement de la participation des jeunes à la vie politique par des programmes de mentorat et de formation en leadership, visant spécifiquement les communautés historiquement exclues.

³⁶ [UNHCR](#)

³⁷ [Annual-Results-Report \(unhcr.org\)](#)

³⁸ [Lancement du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat | وزارة الإنتاجية القطاعات و ترقية الاقتصادية الشؤون, وزارة](#) ([economie.gov.mr](#))

³⁹ [Communiqué sur les résultats définitifs du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat \(RGPH5\) de 2023 - Ansade](#)

⁴⁰ [Examen de la Mauritanie devant le CEDAW : tout en saluant les nombreux efforts déployés par le pays, les membres du Comité soulignent que les femmes et les filles continuent d'être victimes de discriminations et de stéréotypes | OHCHR](#)

⁴¹ [Mauritania - 2021 Plan Summary | Global Focus \(unhcr.org\)](#)

⁴² [Examen de la Mauritanie devant le CEDAW : tout en saluant les nombreux efforts déployés par le pays, les membres du Comité soulignent que les femmes et les filles continuent d'être victimes de discriminations et de stéréotypes | OHCHR](#)

- **Mettre en œuvre le plan d'action d'autonomisation des femmes et des filles :**

Accélérateur 1 : Autonomisation et participation des femmes et des filles dans la gouvernance	Accélérateur 2 : Autonomisation économique des femmes et des filles	Accélérateur 3 : Renforcement des mécanismes de protection sociale en faveur des femmes et des filles vulnérables dans les zones de convergence
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contribuer au renforcement des institutions pour une meilleure participation des femmes dans la prise de décision ■ Renforcer le % de participation et représentation des femmes dans les instances de décision ■ Renforcer la participation des femmes au niveau du système des Nations Unies ■ Mettre en œuvre le plan d'action PSEA 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer une meilleure insertion professionnelle des femmes et des jeunes filles ■ Renforcer l'employabilité et l'accès aux opportunités et ressources des femmes et jeunes filles ■ Développer l'entrepreneuriat féminin ■ Renforcer la résilience des femmes et des jeunes filles aux chocs climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au maintien des filles dans l'enseignement secondaire ■ Améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles aux services de santé reproductive ■ Augmenter l'accès des femmes et des jeunes filles aux services d'hygiène ■ Soutenir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes et des jeunes filles

- **Collecte des données :** La collecte des données est impérative à la construction de politiques publiques relatives à la lutte contre l'exclusion sociale. Une telle démarche permettra d'identifier avec précision les défis, leur évolution et ainsi d'intégrer les laissés pour compte dans les projets.

Section IV : Défis et opportunités pour la réalisation des ODD

Défis et interactions avec les ODD afin de construire « La Mauritanie que nous voulons en 2030 »			
Persistance de la pauvreté et des inégalités sociales	Développement économique et la diversification des sources de revenus	Durabilité environnementale	Coopération internationale et le partenariat pour le développement
<p>- Disparités importantes entre les zones urbaines et rurales, où l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, le logement et l'eau potable reste limité (ODD 3, 4, 6 et 11).</p> <p>- La réduction de la pauvreté multidimensionnelle (ODD 1), incluant également les enfants, premières victimes de la pauvreté, les personnes handicapées, et la lutte contre la faim (ODD 2) sont des priorités. Cependant, des contraintes budgétaires et le manque d'infrastructures en milieu rural compliquent leur mise en œuvre.</p> <p>- Disparités de genre (ODD 5), avec des difficultés persistantes pour garantir aux femmes un accès équitable à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé.</p> <p>D'où => Besoin de renforcer les investissements dans les infrastructures sociales et d'adopter des politiques inclusives qui ciblent les groupes vulnérables, notamment dans les zones les plus reculées.</p>	<p>- Économie vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux car dominée par les secteurs minier (fer, or) et halieutique.</p> <p>D'où => Diversification vers l'agriculture, les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière, essentielle pour renforcer la résilience (ODD 12).</p> <p>=> La promotion d'un travail décent et de la croissance (ODD 8) dépendra de la capacité à attirer des investissements, encourager l'entrepreneuriat et l'inclusivité du système bancaire et financier et développer les compétences et l'innovation (ODD 9).</p> <p>=> Les énergies solaire et éolienne offrent des opportunités pour l'indépendance énergétique, l'emploi durable et la réduction de l'empreinte carbone (ODD 7 et 13).</p>	<p>- Défis environnementaux majeurs liés au changement climatique, les catastrophes à la désertification et à la dégradation des terres.</p> <p>- Une gestion durable des ressources naturelles, notamment dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture, est essentielle pour préserver les écosystèmes et assurer la sécurité alimentaire. La désertification menace les terres agricoles et pastorales, compliquant la réalisation des ODD 13 et 15.</p> <p>D'où => Projets de restauration des terres, des pratiques agricoles résilientes, reboisement, gestion de l'eau et conservation de la biodiversité, protection des villes côtières contre les risques d'incursion marine et les inondations renforçant ainsi la résilience écologique et le soutien aux communautés rurales.</p>	<p>- Rôle crucial de la coopération/solidarité internationale et des partenariats dans l'atteinte des ODD (ODD 17).</p> <p>- Soutien financier et technique de la part d'OI telles que la Banque Mondiale, le FMI, la Banque africaine de développement (BAD) et les agences des Nations Unies, qui contribuent à financer des projets d'infrastructures, des programmes de lutte contre la pauvreté et des initiatives de renforcement des capacités institutionnelles.</p> <p>D'où => Opportunité pour la Mauritanie d'améliorer ses capacités de gestion et de mise en œuvre des projets de développement durable. Cependant, pour maximiser les effets de l'aide internationale, le pays devra renforcer la transparence, l'efficacité de ses institutions et sa capacité à suivre et évaluer l'impact des interventions. Il sera également nécessaire de renforcer l'approche partenariale, intégrant le secteur privé, les OSC et les communautés dans une optique de gouvernance renforcée et rationalisée.</p>

Selon le rapport Push de UNDP, l'économie de la Mauritanie était en phase de ralentissement en 2023, mais devrait s'accélérer en 2024-2025. Ce rythme de croissance est en moyenne 78 % plus élevé que celui du reste du monde et converge vers la trajectoire de croissance prévue pour le pays avant la pandémie. En conséquence, les engagements de la Mauritanie en matière d'ODD sont axés sur une prospérité partagée. Bien que ce rythme de croissance économique ait un impact positif sur la réduction de l'extrême pauvreté, plus des trois quarts de la population rurale vivent encore dans la pauvreté, et l'égalité des sexes dans la répartition des ressources productives et publiques reste un défi majeur. De plus, cette expansion économique se fait au détriment de l'environnement, l'intensité carbone du PIB du pays devant augmenter à un taux annuel de 3 % dans les conditions actuelles. Ainsi, ces défis et opportunités doivent être interprétés comme étant mis

en œuvre à la lumière des six transitions, à savoir : (1) les systèmes alimentaires ; (2) l'accès à l'énergie et son caractère abordable ; (3) la connectivité digitale ; (4) l'éducation ; (5) l'emploi et la protection sociale; et (6) le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, en tant qu'ils permettront d'accélérer l'atteinte des ODD de l'Agenda 2030.

I. Défis et opportunités liés à la transformation économique et la croissance inclusive

Dans son bilan de décembre 2024, le FMI souligne que, bien que la Mauritanie affiche une performance économique positive, son développement reste entravé par plusieurs facteurs. La croissance du PIB réel a été robuste en 2023, l'inflation est restée maîtrisée, le déficit du compte courant s'est réduit, et les réserves internationales sont demeurées adéquates. Cependant, la Mauritanie fait face à des défis structurels importants et a de grands besoins en matière de développement. La diversification économique reste limitée, avec une forte dépendance à quelques secteurs exportateurs (mines et pêche), et la vulnérabilité aux chocs externes demeure élevée. L'investissement privé est contraint par un accès limité au financement, un environnement des affaires difficile, une concurrence restreinte, la prévalence des entreprises publiques dans les secteurs clés de l'économie, ainsi que des défis liés à l'État de droit et à la gouvernance. Le faible capital humain, le chômage, le secteur informel – principalement parmi les jeunes et les travailleurs des petites entreprises – et les disparités urbaines-rurales restent élevés. Des lacunes importantes en matière d'infrastructures persistent, tandis que les réformes institutionnelles macro-critiques ont été retardées par la pandémie. Ces défis entravent le développement économique et la réalisation des ODD.

D'ailleurs, entre 2006 et 2014, les contraintes majeures du monde des affaires en Mauritanie se sont intensifiées dans presque tous les domaines, en particulier pour la corruption, l'accès à l'électricité, le transport, l'accès au financement, une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée et le système judiciaire. Ces obstacles croissants limitent la compétitivité des entreprises et représentent des défis significatifs pour le développement économique du pays. Des réformes visant à améliorer le climat des affaires, à renforcer les infrastructures, et à lutter contre la corruption pourraient être essentielles pour atténuer ces freins⁴³.

A cet égard, l'analyse des indicateurs macroéconomiques de la Mauritanie entre 2004 et 2023 démontre la transformation économique faible et lente du pays.

Table 1: Indicateurs macroéconomiques de la Mauritanie (2004 - 2023) en moyenne quinquennale - **Source** : WDI

	2004 - 2008	2009 - 2013	2014 - 2018	2019 - 2023
Exportations de biens et services (% du PIB)	34.90	45.40	34.52	43.43
Investissements directs étrangers, entrées nettes (% du PIB)	11.70	9.43	7.80	6.88
Investissements directs étrangers, sorties nettes (% du PIB)	0.05	0.13	(4.96)	0.05
Croissance du PIB (% annuel)	5.87	3.10	4.39	2.66
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	3.47	0.13	1.67	0.03
Dépenses de consommation finale des administrations	16.06	12.70	13.61	15.33
Dépenses de consommation finale des administrations	15,081,264,4	21,969,435,2	30,794,720,0	52,045,568,4
Formation brute de capital (% du PIB)	34.26	38.81	39.18	38.11
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	40.26	33.01	32.89	27.52
Importations de biens et services (% du PIB)	50.38	52.02	47.49	50.42
Envois de fonds des particuliers (% du PIB)	-	-	0.39	1.03
Facteur de conversion PPA, consommation privée (LCU par \$ international)	12.61	14.40	12.77	12.29

43

Évolution économique et défis de la Mauritanie

Les **exportations de biens et services** ont connu une forte volatilité, passant de 34,9 % du PIB en 2004-2008 à 45,4 % en 2009-2013, avant de chuter à 34,52 % en 2014-2018 et de remonter à 43,43 % en 2019-2023. Cette instabilité reflète la dépendance aux ressources naturelles (fer, pétrole, pêche) et souligne l'importance de diversifier l'économie afin de limiter sa vulnérabilité aux chocs externes.

Les **investissements directs étrangers** (IDE) ont diminué, passant de 11,7 % du PIB en 2004-2008 à 6,88 % en 2019-2023, traduisant un environnement moins attractif. Pour inverser cette tendance, des réformes sur les infrastructures, la gouvernance et le cadre réglementaire sont nécessaires, afin d'attirer des IDE dans des secteurs autres que le minier.

La **croissance du PIB** s'est essoufflée, passant de 5,87 % en 2004-2008 à 2,66 % en 2019-2023, et la croissance du PIB par habitant est tombée de 3,47 % à 0,03 % sur la même période, signalant un impact limité sur les niveaux de vie. Une croissance plus inclusive nécessiterait des investissements dans des secteurs générateurs d'emplois.

Les **dépenses publiques**, bien qu'en hausse en valeur absolue, ont oscillé autour de 15 % du PIB. Leur efficacité reste un enjeu majeur : une meilleure allocation vers l'éducation, la santé et les infrastructures pourrait favoriser un développement plus équitable.

La **formation brute de capital fixe** a chuté de 40,26 % du PIB en 2004-2008 à 27,52 % en 2019-2023, traduisant un ralentissement des investissements dans les infrastructures productives. Une relance des investissements est essentielle pour stimuler l'économie.

Les **envois de fonds des expatriés**, apparus dans les statistiques à partir de 2014-2018, ont atteint 1,03 % du PIB en 2019-2023, jouant un rôle de stabilisation économique. Des mesures pour orienter ces fonds vers des investissements locaux pourraient maximiser leur impact.

Le faible **indice de complexité économique** indique une forte dépendance aux produits à faible valeur ajoutée et peu diversifiés, tels que des ressources naturelles ou des produits de base, avec une transformation industrielle encore limitée.

Enfin, le **facteur de conversion PPA (Parité de Pouvoir d'Achat)** est resté stable (12,61 à 12,29 entre 2004 et 2023), suggérant une relative stabilité des prix à l'international, mais sans réelle amélioration des conditions de vie. Maintenir cette stabilité tout en renforçant le pouvoir d'achat des ménages reste un défi clé.

Face à ces défis et contraintes, la Mauritanie doit envisager des stratégies pour améliorer son solde commercial, en renforçant ses capacités de production locale, en diversifiant ses partenaires commerciaux et en « écologisant » son économie. L'augmentation des exportations vers des marchés à forte demande pourrait également aider à réduire le déficit.

Recommandations du FMI pour renforcer la résilience de l'économie et accélérer une croissance économique inclusive⁴⁴

Les priorités en matière de politique économique devraient viser à accroître la résilience aux chocs et inclure :

- (i) l'institutionnalisation d'un ancrage budgétaire afin de protéger la politique budgétaire de la volatilité du secteur extractif et de stabiliser ou réduire la dette publique extérieure ;
- (ii) la mobilisation des recettes nationales pour créer une marge budgétaire permettant de répondre aux importants besoins de développement ;
- (iii) l'approfondissement des réformes du marché des changes afin d'accroître la flexibilité du taux de change, ce qui aiderait à absorber les chocs externes et à soutenir la diversification économique ;
- (iv) l'accélération des réformes visant le développement et la stabilité du secteur financier, afin de renforcer sa contribution au développement économique ;
- (v) l'accélération des réformes structurelles pour améliorer la gouvernance, la transparence, le climat des affaires et l'inclusion financière, ainsi que pour atténuer les défis liés au changement climatique.

Par ailleurs, la transformation économique inclusive doit reposer sur des initiatives favorisant **l'intégration des populations vulnérables et marginalisées dans le processus de croissance économique**. Les réformes doivent cibler les secteurs économiques où l'emploi et les revenus peuvent être substantiellement augmentés dans le cadre d'une démarche « verte », notamment l'agriculture, l'élevage, et la pêche, secteurs qui emploient une majorité de la population rurale. L'optimisation des

⁴⁴ IMF Country Report No. 24/362, Décembre 2024

chaînes de valeur dans ces secteurs est cruciale pour améliorer la productivité, favoriser l'inclusivité, et renforcer la résilience des communautés rurales face aux chocs climatiques. En outre, l'accent doit être mis sur le développement de l'infrastructure, notamment les routes, les services de transport, et les systèmes de communication, qui jouent un rôle essentiel dans la facilitation de l'accès aux marchés.

Pour atteindre une transformation économique inclusive, il est aussi essentiel de **renforcer l'accès au financement et d'encourager l'entrepreneuriat**. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent un moteur de création d'emplois et de croissance inclusive, particulièrement pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. Les programmes de microcrédit, de formation à l'entrepreneuriat et d'inclusion financière sont des leviers importants pour augmenter la participation économique des populations. En complément, des réformes politiques et réglementaires peuvent réduire les obstacles administratifs et favoriser la création d'entreprises.

Enfin, le **développement des compétences, de l'innovation et de la formation professionnelle** constituent également des piliers de la transformation économique inclusive et écologique. Un système éducatif réactif aux besoins du marché du travail, qui met l'accent sur les compétences techniques, numériques et entrepreneuriales, peut faire de la jeunesse un moteur de croissance économique. Ces compétences permettront également d'adapter la main-d'œuvre aux secteurs en croissance et de réduire le chômage. Conformément au programme d'action de Doha, l'innovation et l'intelligence artificielle doivent également constituer des leviers pour le développement durable du pays.

II. Défis et opportunités liés à la gouvernance et aux capacités institutionnelles

En 2024, la gouvernance et les capacités institutionnelles de la Mauritanie restent confrontées à des défis de taille, mais aussi à des opportunités de transformation que des efforts tant nationaux qu'internationaux pourront renforcer.

II.1. Défis et enjeux liés aux priorités nationales de gouvernance

Malgré des réformes importantes, plusieurs défis persistent, lesquels impactent directement la gouvernance des institutions publiques. Ces défis peuvent être regroupés comme suit :

- **Gestion des ressources naturelles et diversification économique** : La forte dépendance à l'exploitation des ressources naturelles (pétrole, minerais, pêche) expose l'économie aux fluctuations des marchés. Pour atténuer ces risques, une gestion modernisée des ressources et une diversification économique s'imposent.
- **Lutte contre la pauvreté et les inégalités** : La pauvreté reste très présente, notamment en milieu rural et particulièrement chez les enfants, exacerbée par la faiblesse des institutions en charge de la collecte de données et de la mise en œuvre de politiques adaptées.
- **Sécurité alimentaire et changement climatique** : Les conditions climatiques extrêmes menacent la production agricole et la sécurité alimentaire. L'insuffisance de coordination entre les acteurs et l'absence de plans d'adaptation efficaces aggravent cette vulnérabilité.
- **Égalité des genres et inclusion sociale** : Les femmes⁴⁵ et les jeunes, ainsi que les personnes handicapées restent sous-représentés dans les postes de décision, en raison de normes culturelles restrictives et du manque de politiques incitatives.

⁴⁵ Bien que des progrès aient été réalisés dans la représentation des femmes dans des postes clés en Mauritanie, notamment en politique, des défis importants subsistent dans les secteurs public et privé. En effet, concernant les entreprises ayant une femme à leur tête (% des entreprises), 4,5 % d'entreprises sont dirigées par une femme, mais uniquement pour la période de

- **Partenariats internationaux et gestion des financements** : La forte dépendance à l'aide internationale soulève des enjeux d'efficacité et de transparence dans l'allocation des fonds.
- **Accès au financement et entrepreneuriat** : L'entrepreneuriat, notamment féminin, est freiné par des difficultés d'accès au crédit et le manque de dispositifs d'accompagnement.
- **Modernisation de la gouvernance** : La digitalisation et la modernisation des institutions publiques sont essentielles pour renforcer la transparence et l'efficacité des services publics.

II.2. Opportunités adaptées aux priorités stratégiques nationales de gouvernance

La Mauritanie continue de renforcer sa gouvernance et ses capacités institutionnelles pour s'aligner sur les priorités stratégiques. Ces efforts s'inscrivent dans un contexte de défis socio-économiques, de transition politique et de besoin d'une gestion plus efficiente des ressources naturelles et des investissements publics. Ainsi, la stratégie doit s'articuler autour de priorités clés :

Diversification économique et gouvernance des ressources naturelles : La modernisation des systèmes de gestion des revenus extractifs permet d'assurer plus de transparence et de réduire la volatilité économique en optimisant l'utilisation des technologies pour surveiller et évaluer les impacts économiques et sociaux de ces industries.

Réduction de la pauvreté, inclusion sociale et gouvernance : les efforts se concentrent sur l'amélioration des indicateurs de pauvreté multidimensionnelle et l'inclusion des populations les plus vulnérables, notamment par le suivi et l'analyse de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), lancé en 2023, en intégrant ces données dans les plans de développement locaux et nationaux. Des partenariats avec des institutions comme la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) sont cruciaux pour articuler des politiques ciblées.

Sécurité alimentaire, adaptation climatique et gouvernance : Une mise en place des mécanismes d'adaptation climatique, avec une approche transversale qui inclut l'agriculture, la gestion de l'eau et la résilience communautaire, ainsi que des initiatives comme le renforcement des infrastructures hydrauliques et la gestion durable des terres constituent des priorités programmatiques.

Renforcement de l'égalité des genres, inclusion des jeunes et gouvernance : Des politiques incitatives comme des quotas de représentation et des réformes éducatives et professionnelles visent à accroître la participation des femmes et des jeunes, y compris des personnes handicapées.

2010-2019. Ce chiffre est faible, ce qui suggère que malgré des efforts globaux pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, les femmes continuent de faire face à d'importantes barrières pour accéder à des postes de direction dans le secteur privé. Ces barrières incluent potentiellement des obstacles culturels, un manque de soutien institutionnel, des inégalités d'accès au financement et des normes sociales qui freinent l'ascension des femmes à des rôles de leadership dans les entreprises. Pour ce qui est des entreprises dont la propriété est détenue par des femmes (% des entreprises), la proportion est relativement faible, avec 17,3 % pour la période 2000-2009, et une baisse à 15 % pour 2010-2019. La diminution entre ces périodes indique un recul dans la participation des femmes en tant que propriétaires d'entreprises. Cela pourrait être lié à plusieurs facteurs, notamment des contraintes économiques, l'accès limité aux ressources financières, et une législation peu incitative pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Ce recul soulève des questions importantes sur la durabilité des politiques économiques visant à encourager les femmes à devenir propriétaires et gestionnaires d'entreprises. S'agissant enfin de la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%), nous constatons entre 1990 et 2023 une évolution frappante. On observe une progression significative de 2,95 % dans les années 1990 à 13,63 % dans les années 2000, et un pic à 23,05 % entre 2010 et 2019, suivi d'une légère baisse à 21,02 % pour la période 2020-2023. Cette évolution positive démontre une augmentation de l'engagement politique des femmes en Mauritanie, probablement soutenue par des politiques de quota, une sensibilisation accrue aux droits des femmes et une pression internationale pour favoriser l'inclusion des femmes dans les processus de décision politique. Toutefois, la baisse après 2019, bien que modérée, met en lumière le défi de maintenir un élan constant pour l'égalité des genres au sein des instances politiques.

Amélioration de la gestion des partenariats internationaux et gouvernance : La création de mécanismes de suivi rigoureux des financements et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion de projet sont au cœur des efforts gouvernementaux.

Soutien à l'entrepreneuriat, accès au financement et gouvernance : La Mauritanie met en place des programmes de financement dédiés aux femmes et aux jeunes entrepreneurs, ainsi que des dispositifs d'accompagnement renforcés.

Gouvernance et modernisation de l'administration publique : Un effort substantiel est nécessaire pour former le personnel et introduire des systèmes modernes de gestion des données, notamment à travers la numérisation et l'automatisation des procédures. En 2024, la réforme numérique figure en tête des priorités gouvernementales pour réduire la bureaucratie et faciliter l'accès des citoyens aux services publics. Ainsi, à travers la digitalisation de l'administration publique, l'on pourrait améliorer la gestion des finances publiques, la prestation de services, et la transparence.

Cette approche permet d'assurer une meilleure cohérence entre les défis identifiés et les actions mises en place, tout en garantissant un suivi étroit des résultats. En s'appuyant sur une gouvernance modernisée, une gestion transparente des ressources et un engagement accru en faveur de l'inclusion sociale et économique, la Mauritanie se positionne sur la voie de l'atteinte des ODD.

III. Défis et opportunités liés à la protection sociale

La Mauritanie fait face à d'importants défis en matière de gouvernance et de capacités institutionnelles, notamment en ce qui concerne la protection sociale. Ces défis constituent des éléments centraux de la **SCAPP 2016-2030**, laquelle vise à promouvoir une croissance économique inclusive et à réduire la pauvreté, tout en renforçant les systèmes institutionnels pour atteindre ces objectifs. Cependant, malgré les progrès réalisés dans certains domaines, plusieurs défis persistent, notamment la **faible couverture** et **l'inefficience** des mécanismes de protection sociale qui continuent de poser des problèmes pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Ce contexte s'inscrit dans un cadre où les priorités nationales sont orientées vers la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la résilience des populations face aux chocs économiques et climatiques, et la création d'un système de protection sociale plus inclusif et efficace.

La Mauritanie a mis en place divers programmes de protection sociale, tels que les transferts monétaires et les subventions aux produits de première nécessité. Cependant, ces programmes demeurent largement **insuffisants** en termes de couverture pour atteindre l'ensemble de la population vulnérable. Selon les analyses de la SCAPP, une grande partie de la population à faible revenu, particulièrement dans les zones rurales et parmi les groupes marginalisés, n'a pas accès à des mécanismes de protection sociale adéquats.

En 2024, les mécanismes de protection sociale en Mauritanie continuent de souffrir d'une **inefficience** liée à plusieurs facteurs structurels :

- **La Faible coordination institutionnelle** : Les différents programmes de protection sociale sont souvent gérés de manière fragmentée, avec peu de coordination entre les ministères concernés, ce qui limite leur efficacité. La SCAPP souligne l'importance d'un cadre institutionnel plus intégré pour mieux synchroniser les actions de protection sociale avec les objectifs de développement économique.
- **Le Manque de capacités techniques** : Les institutions chargées de la mise en œuvre des programmes de protection sociale souffrent d'un manque de capacités humaines et techniques.

Cela se traduit par une gestion inefficace des ressources, des retards dans les distributions et un suivi inadéquat des bénéficiaires.

- **Le Défaut de ciblage** : Le ciblage des bénéficiaires est souvent inefficace, avec des erreurs d'inclusion (les personnes non éligibles qui reçoivent de l'aide) et des erreurs d'exclusion (les personnes éligibles qui n'en bénéficient pas). Cela réduit l'impact global des programmes de protection sociale et creuse encore davantage les inégalités.

En 2024, la Mauritanie continue de faire face à des défis importants en matière de gouvernance et de capacités institutionnelles, notamment en ce qui concerne la protection sociale. Malgré les efforts du gouvernement pour améliorer les programmes sociaux, la couverture de la protection sociale reste limitée, touchant surtout les groupes les plus vulnérables. Le système souffre d'inefficacités structurelles qui empêchent d'atteindre une couverture plus large et plus efficace.

Selon la Banque mondiale, près de 60% de la population mauritanienne vit encore sous le seuil de pauvreté, avec une dépendance significative aux programmes de protection sociale tels que, entre autres, Tekavoul, qui fournit des transferts monétaires aux ménages vulnérables. Ce programme, soutenu par l'Association internationale de développement (IDA), vise à renforcer la résilience des ménages face aux chocs économiques et climatiques. Toutefois, l'efficacité de ce système reste limitée par des faiblesses institutionnelles, notamment une mauvaise coordination entre les divers programmes et une couverture insuffisante pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population pauvre⁴⁶⁴⁷.

En outre, bien que des initiatives comme le Registre social aient permis d'améliorer l'identification des ménages vulnérables, le financement insuffisant et la capacité institutionnelle réduite du pays continuent de limiter l'impact de ces programmes. Les jeunes et les femmes, bien que ciblés comme prioritaires dans le développement du capital humain, souffrent encore de cette inefficience, ce qui freine les progrès en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie⁴⁸.

IV. Faiblesses du développement rural et agricole

Le développement rural et agricole en Mauritanie, pourtant essentiel pour la sécurité alimentaire et l'économie du pays, demeure freiné par des obstacles structurels et institutionnels.

Faiblesse des infrastructures et des services de soutien. Les zones rurales mauritaniennes⁴⁹ manquent d'infrastructures adéquates, notamment en matière d'accès à l'eau, d'irrigation et des technologies agricoles modernes. Cette carence freine la productivité agricole, particulièrement dans un contexte de vulnérabilité climatique, où la sécheresse et les variations extrêmes des précipitations sont fréquentes. L'investissement dans l'irrigation reste faible, alors que cela pourrait permettre de rendre l'agriculture plus résiliente face aux aléas climatiques⁵⁰.

Capacités institutionnelles limitées. Les institutions publiques en charge du développement rural et agricole sont souvent mal équipées en termes de ressources humaines et financières pour assurer une gestion efficace du secteur et leur présence se limite en grande partie au niveau régional. Le manque de

⁴⁶ [19 millions de dollars pour soutenir les groupes vulnérables en Mauritanie](#)

⁴⁷ [Transformer des vies en Mauritanie grâce à la protection sociale adaptative](#)

⁴⁸ [Ibidem](#)

⁴⁹ En effet, les zones rurales sont des poches de pauvreté qui requièrent l'attention des pouvoirs publics, car près de huit personnes sur dix (77,1 %) vivent dans la pauvreté multidimensionnelle. De réelles disparités sont constatées dans le niveau de la pauvreté multidimensionnelle mesurée par l'IPM-M entre les Wilayas, qui varie de 0,122 à Tirs Zemmour (Wilaya le moins pauvre) à 0,577 à Guidimagha (Wilaya le plus pauvre).

⁵⁰ [Ibidem](#)

coordination entre les différents ministères et agences compromet la mise en œuvre de politiques cohérentes. Les programmes de soutien aux agriculteurs, bien qu'existants, sont mal ciblés et atteignent rarement les producteurs les plus vulnérables, en particulier dans les zones éloignées^{51,52}.

Accès limité aux financements et aux technologies. Le secteur agricole en Mauritanie souffre d'un accès insuffisant aux financements, ce qui empêche les agriculteurs d'investir dans des technologies modernes ou d'améliorer leurs rendements. La faiblesse du secteur bancaire en milieu rural et le manque de mécanismes de financement spécifiques aux agriculteurs limitent leur capacité à adopter des innovations agricoles. De plus, les capacités locales en matière de recherche et de développement dans le secteur agricole sont sous-développées, freinant ainsi la diffusion de technologies et de pratiques agricoles plus productives⁵³.

Insécurité alimentaire et dépendance aux importations. La production agricole nationale ne répond pas aux besoins alimentaires de la population, ce qui maintient la Mauritanie dans une dépendance vis-à-vis des importations alimentaires. Cette situation aggrave la vulnérabilité du pays aux chocs externes, notamment en cas de crises économiques mondiales ou de fluctuations des prix des denrées alimentaires sur le marché international. La faiblesse du développement rural et agricole contribue donc directement à l'insécurité alimentaire, un problème chronique en Mauritanie⁵⁴.

Besoin de réformes politiques et de renforcement institutionnel. Pour pallier ces défis, la Mauritanie doit renforcer la gouvernance du secteur agricole, notamment en améliorant la coordination entre les différentes agences et ministères, et en allouant davantage de ressources à l'agriculture durable. Le développement d'une stratégie de modernisation agricole, appuyée par des réformes institutionnelles et un soutien aux infrastructures rurales, est essentiel pour améliorer la productivité et la résilience du secteur agricole à long terme⁵⁵.

V. Vulnérabilité au changement climatique et résilience

La Mauritanie continue de faire face à une vulnérabilité accrue au changement climatique, exacerbée par la faiblesse de ses capacités institutionnelles et sa faible résilience aux chocs climatiques. Des initiatives comme la Grande Muraille Verte luttent contre la désertification, accompagnées de programmes de renforcement des capacités institutionnelles pour une meilleure adaptation. Cette situation affecte non seulement l'économie, en particulier le secteur agricole et pastoral, mais aussi la sécurité alimentaire, l'accès aux ressources naturelles, et la stabilité socio-économique. Il est donc impératif qu'elle se mette désormais en conformité avec les objectifs du NDC 3.0 (Nationally Determined Contributions) pris pour les périodes post-2025 et 2030 adoptés dans le cadre des accords de Paris.

Vulnérabilité environnementale et exposition accrue aux risques climatiques. La Mauritanie, située dans la région du Sahel, est particulièrement vulnérable au changement climatique, avec des vagues de chaleur plus intenses, une instabilité de la pluviométrie, y compris des pluies diluviennes provoquant parfois des inondations, des sécheresses prolongées et une élévation du niveau de la mer menaçant les zones côtières. Ces phénomènes affectent gravement l'agriculture et la pêche, réduisant les rendements et aggravant l'insécurité alimentaire. Pour y faire face, le pays a entamé un projet de protection et de restauration des agroécosystèmes⁵⁶, la gestion durable de l'eau et la diversification des

⁵¹ [Ibidem](#)

⁵² [De bénéficiaires à prestataires](#)

⁵³ [De bénéficiaires à prestataires](#)

⁵⁴ [Transformer des vies en Mauritanie grâce à la protection sociale adaptative](#)

⁵⁵ [Ibidem](#)

⁵⁶ <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/41406>

moyens de subsistance. La désertification progressive réduit la disponibilité des terres cultivables et des pâturages, augmentant la pression sur les ressources naturelles, et entraînant des conflits locaux pour l'accès à l'eau et aux terres.

Faiblesse des capacités institutionnelles. Malgré l'existence de stratégies nationales telles que la **Stratégie Nationale de Développement Durable** et des initiatives pour lutter contre la dégradation environnementale, les capacités institutionnelles restent faibles pour la mise en œuvre effective de politiques d'adaptation au changement climatique. Les ministères et agences en charge des questions environnementales manquent souvent de moyens techniques, financiers et humains pour élaborer et suivre des projets de résilience climatique. De plus, la gouvernance en matière de gestion des risques climatiques est fragmentée, ce qui rend difficile la coordination entre les différents acteurs nationaux et locaux.

Résilience limitée et manque de mécanismes de financement durable. La Mauritanie souffre également d'un manque de mécanismes financiers efficaces pour renforcer sa résilience au changement climatique. Le financement de projets d'adaptation et de résilience repose en grande partie sur l'aide internationale, ce qui limite la durabilité des actions entreprises. Les fonds nationaux dédiés à l'environnement sont insuffisants pour couvrir les besoins d'infrastructures résilientes ou pour mettre en œuvre des pratiques agricoles plus durables. Par ailleurs, l'accès des agriculteurs et des communautés rurales à des systèmes d'assurance contre les risques climatiques est encore très limité.

Impact sur les populations vulnérables. Les populations rurales, en particulier celles qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage, sont les plus exposées aux effets du changement climatique. Leur faible résilience face aux chocs climatiques les rend extrêmement vulnérables à la perte de moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la pauvreté accrue. La variabilité climatique aggrave les inégalités existantes, notamment entre les régions urbaines et rurales, et amplifie les migrations, tant internes qu'internationales.

Priorités pour améliorer la résilience. Conformément aux principes stratégiques du NDC 3.0, la Mauritanie devra renforcer ses engagements pour atteindre les objectifs climatiques, en mettant en place des politiques adaptées et ambitieuses, adopter une législation idoine encourageant la participation du public et de toutes les parties prenantes, prendre des mesures renforçant sa résilience et traduire ses décisions par des engagements financiers pour concrétiser les cibles à atteindre dans ce cadre. Ainsi, pour améliorer la résilience face au changement climatique, la Mauritanie doit renforcer ses capacités institutionnelles à plusieurs niveaux :

- **Renforcement des infrastructures résilientes** : Construire des infrastructures adaptées aux conditions climatiques extrêmes, notamment en milieu urbain et rural, dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et du pastoralisme et assister les villes mauritaniennes dans la planification d'actions permettant de réduire les risques liés au climat et renforcer leur résilience.
- **Amélioration de la gouvernance climatique** : Mieux coordonner les politiques climatiques au niveau interinstitutionnel et renforcer la gestion décentralisée des ressources naturelles en investissant davantage dans l'alerte précoce.
- **Mobilisation des financements** : Développer des mécanismes innovants de financement climatique, tels que les assurances climatiques et les fonds d'investissement durables, pour réduire la dépendance à l'aide internationale.

Priorités selon l'examen des performances environnementales réalisé par les Nations Unies :

Les principales priorités environnementales pour les 5 à 10 prochaines années sont les suivantes :

- Examiner et mettre à jour la législation sur l'environnement, y compris la participation du public et de toutes les parties prenantes.
- Aider le Ministère de l'Environnement à réaliser une évaluation des besoins en capacités de tous les services d'inspection environnementale et à préparer une feuille de route comportant des mesures prioritaires pour renforcer les capacités analytiques, humaines et financières.
- Gérer les fonds de protection de l'environnement de manière plus transparente et inclure des critères environnementaux dans les marchés publics.
- Établir un cadre politique et institutionnel pour la surveillance et l'établissement de rapports sur l'environnement.
- Organiser régulièrement des campagnes de sensibilisation du public à l'importance de la protection de l'environnement.
- Développer et mettre en œuvre l'éducation au développement durable dans les programmes d'études et l'évaluation des élèves, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, la formation non formelle, informelle et la formation des enseignants.
- Communiquer les recommandations formulées dans le cadre du présent examen des performances environnementales aux membres du groupe de coordination des donateurs sur l'environnement et le développement rural.
- Mettre l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale sur les changements climatiques.
- Élaborer un système national d'inventaire des sources et des substances polluantes de l'air.
- Construire des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration des eaux usées.
- Promouvoir la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets solides municipaux dans les zones urbaines et rurales.
- Mener une étude taxonomique complète sur la biodiversité.
- Examiner chaque étude d'impact sur l'environnement ou avis d'impact sur l'environnement du point de vue de la stabilisation de la production alimentaire et de l'augmentation des rendements et de la qualité de la production.
- Donner le statut d'aire marine protégée à la chaîne de coraux profonds d'eau froide, aux canyons du banc d'Arguin et aux monts sous-marins colonisés par les coraux, la zone habitée par les palourdes, située au large du banc d'Arguin.
- Promouvoir l'adoption de technologies plus propres dans toutes les branches industrielles.
- Adapter progressivement les mesures administratives aux incitations économiques et aux mécanismes du marché de l'énergie.
- Anticiper les enjeux sanitaires des populations et l'adaptation du secteur de la santé au changement climatique.

Section V : Perspectives transfrontalières et régionales

La Mauritanie : Position géostratégique et défis régionaux. Située au cœur du Sahel, la Mauritanie occupe une position stratégique dans une région confrontée à des défis complexes en matière de sécurité, de gouvernance, de développement économique et de résilience climatique. Face à ces enjeux transfrontaliers, le pays joue un rôle clé dans la coopération régionale, notamment dans le cadre de la **Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS)** et de son **Plan de Soutien**, lesquels visent à renforcer la stabilité et le développement durable.

Grâce à ses interactions économiques et sécuritaires avec ses voisins, la Mauritanie participe activement au commerce transfrontalier, à la transhumance, à la gestion des flux migratoires et à la sécurité alimentaire. Elle œuvre également pour une gestion durable des ressources naturelles, un renforcement de la gouvernance et une meilleure résilience des communautés face aux chocs climatiques et sociaux.

Dynamiques migratoires et résilience des communautés. En tant que pays de **transit, de destination et d'accueil**, la Mauritanie met en œuvre des initiatives pour renforcer les capacités locales, améliorer l'intégration des populations migrantes et hôtes dans le développement territorial et développer des mécanismes de **protection et d'assistance aux populations vulnérables**, garantissant un accès équitable à l'éducation, la santé et l'hébergement.

L'intégration des défis migratoires dans le BCP de la Mauritanie est essentielle pour coordonner une réponse efficace en collaboration avec les pays sahéliens et maghrébins, ainsi que les partenaires internationaux.

1. Contexte migratoire et déplacement forcé en Mauritanie

Les mouvements migratoires en Mauritanie. De par sa position géographique connectant l’Afrique de l’Ouest, à l’Afrique du Nord et l’Europe, la Mauritanie constitue un pays de transit et d’accueil pour les flux migratoires entre ces régions. La Mauritanie est un pays d’accueil pour un nombre importants de migrants provenant de la sous-région, en particulier le Sénégal et le Mali, estimé à environ 125.000 par les enquêtes de l’OIM et l’ANSADE, dont 105.264⁵⁷ à Nouakchott et respectivement 15.032⁵⁸, 2.830⁵⁹ et 775⁶⁰ à Nouadhibou, Chami et Sélibabi. Le recensement général appuyé par l’OIM lancé à la fin de l’année 2023 en Mauritanie a intégré la collecte des données migratoires tel que le nombres de résidents étrangers et des informations sur leur profil, permettra de mettre à jour ces chiffres.

Depuis juin 2023, la Mauritanie est également affectée par l’augmentation des débarquements et d’embarcations à destination des îles Canaries à travers la route migratoire maritime Atlantique. Le regain de ces flux, qui avaient baissé en 2022, a entraîné le débarquement de 6 188⁶¹ personnes en 2024, comparé à 2 776 l’année précédente. Les profils des personnes débarquées ont évolué, avec une augmentation du nombre de femmes ainsi que des mineurs non accompagnés, qui représentent environ 6% des personnes débarquées. Le nombre élevé de débarquements a affecté la capacités des autorités mauritaniennes de prise en charge de ces migrants, et a mis en lumière certains défis, en particulier la capacité à fournir les premiers soins et une réponse médicale critique aux migrants dans le besoin ; la capacité à fournir un hébergement digne, y compris de la nourriture et de l’eau ; l’identification et la gestion des cas de protection, tels que les enfants non accompagnés ou les victimes de la traite ; et la gestion des personnes décédées.

En 2024, la Mauritanie a continué à faire face à un afflux important de réfugiés maliens. Avec plus de 112 000 nouveaux arrivants, le nombre de réfugiés et de demandeurs d’asile en Mauritanie a désormais dépassé les 288 000 individus. La région du Hodh Chargui dans le sud-est de la Mauritanie, accueille actuellement plus de 270 000 réfugiés maliens, dont environ 116 000 dans le camp de Mbera et 154 000 dans les 70 villages d’accueil. En plus de la région du Hodh Chargui, environ 17 900 réfugiés et demandeurs d’asile sont installés dans les zones urbaines de Nouakchott et de Nouadhibou.

La majorité des réfugiés nouvellement arrivés vivent hors du camp de Mbera, dans des zones reculées. Sur l’ensemble du territoire mauritanien, les réfugiés représentent un pourcentage marginal de la communauté d’accueil, sauf à Bassiknou, où vivent la plupart des réfugiés et où ils représentent 68 % de la population locale et 3 % dans la ville d’Adel Bagrou⁶² :

⁵⁷ International Organization for Migration (IOM). DTM Mauritanie, Enquête sur la migration à Nouakchott, Décembre 2021

⁵⁸ International Organization for Migration (IOM). DTM Mauritanie, Cartographie et profils des migrants, Mars-Avril 2019

⁵⁹ International Organization for Migration (IOM). DTM Mauritanie, Enquête sur la migration à Chami, Décembre-Janvier 2022

⁶⁰ International Organization for Migration (IOM). DTM Mauritanie, Enquête sur la migration à Sélibabi, Mars 2022

⁶¹ Estimation sur la base des chiffres rapportées par les autorités mauritaniennes et consolidés par l’OIM.

⁶² WFP et UNHCR, Un exercice de profilage socio-économique des arrivées de réfugiés en Mauritanie depuis 2023, Octobre 2024

Moughata*	Superficie (km carré)	Dernières estimations officielles de la population hôte *	Nouveaux arrivants de réfugiés maliens depuis 2023 (nombre de ménages entre parenthèses)	Réfugiés en pourcentage de la communauté d'accueil locale
Adel Bagrou		36,007	1,220 (226)	3%
Amourj	9,200	94,559	848 (157)	1%
Bassiknou	16,500	88,432	59,729 (11,061)	68%
Djigueni	3,900	59,614	767 (142)	1%
Nema	10,000	87,048	1,166 (216)	1%
Timbedra	9,100	79,069	761 (141)	0%

Note : La population d'accueil provient du dernier recensement accessible au public de 2013. Pour estimer les nouveaux arrivants de réfugiés maliens, le nombre de ménages est multiplié par la taille moyenne des ménages de 5,4 personnes.

(Figure : Estimations de la population par répartition géographique de la couverture de l'enquête)

Selon les données de l'OIM, au moins 31 696⁶³ retournés mauritaniens ont été estimés dans la Moughataa de Bassikounou, contre 8 275 en novembre 2023 (soit une augmentation de 383% en 6 mois). Au Guidimakha, 3 087 retournés mauritaniens ont été identifiés. La plupart d'entre eux ont besoin d'une assistance urgente en nourriture (100%), en eau (82%), en éducation (71%), en argent liquide (68%), en santé (63%), y compris l'alimentation du bétail (53%) pour soutenir leurs moyens de subsistance, car la majorité sont des éleveurs avec un troupeau. Cette arrivée massive crée un risque de pression sur les ressources et de conflits entre les différentes communautés qui est amplifié par l'intensification du changement climatique.

Camp de Mbera. Le camp de M'bera dans le Hodh Chargui, près de la frontière malienne, est le principal site d'accueil. De ce fait, les défis liés à l'inclusion et à la sécurité des réfugiés nécessitent une coopération accrue avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres partenaires internationaux.

Le camp de Mbera vise à être une installation humaine intégrée et adaptée au climat d'ici 2027 selon l'engagement du gouvernement mauritanien lors du Global Refugee Forum de décembre 2023. Cette transformation ne vise pas uniquement la transformation et réorganisation géospatiale du camp de Mbera, actuellement en besoin urgent de décongestion, mais aussi l'inclusion dans les services de base nationaux : l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), l'énergie, la protection sociale, la santé, la documentation et l'état civil. Tenant compte des enjeux climatiques et environnementaux, la décongestion du camp devient de plus en plus urgente face à une population ayant atteint les 110 000 habitants contre sa capacité d'accueil de 80,000 personnes. Il est évident qu'à ce jour le plan initial cadastral du camp de Mbera a subi plusieurs changements et modifications depuis son établissement en 2012, avec des nouvelles constructions qui ont bloqué des rues et passages, rendu des blocs saturés et déviés les réseaux d'eau⁶⁴.

⁶³ International Organization for Migration (IOM), Jul 30 2024. DTM Mauritanie — Suivi des urgences 5 (04 Juin - 02 Juillet 2024). IOM, Mauritania.

⁶⁴ UNHCR, [Plan de Réponse et de Résilience pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie 2025 \(P3R\)](#)

Réfugiés maliens dans le camp de réfugiés de M'bera depuis 2012



Source: UNHCR, Government⁶⁵

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du nombre de réfugiés maliens dans le camp de réfugiés de M'bera en Mauritanie depuis 2012.

La transhumance. Le changement climatique exacerbe les migrations internes et transfrontalières, avec des populations rurales contraintes de se déplacer. La transhumance reste une pratique vitale mais menacée par la désertification et les tensions intercommunautaires. Des accords bilatéraux avec le Mali et le Sénégal facilitent cette migration saisonnière. En outre, la transhumance sous-régionale est fortement perturbée par les aléas climatiques et la volatilité sécuritaire que connaît le Sahel, ce qui exige une approche régionale adressant les questions d'adaptation et le renforcement de la sécurité pour une transhumance régulée et apaisée. L'inclusion des populations transhumantes dans les politiques publiques notamment les programmes de filets sociaux est donc cruciale pour la cohésion sociale.

Législation mauritanienne en matière de migration et d'asile. La législation mauritanienne encadre la migration par le Code du travail, la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, et des accords bilatéraux. Toutefois, la Mauritanie ne dispose pas d'une loi nationale sur l'asile⁶⁶, mais, à travers le décret n°063/2022, fixe les modalités d'application de ses conventions relatives aux réfugiés et reconnaît le rôle du HCR. Elle collabore également avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour la gestion des migrations mixtes et la lutte contre la traite des personnes. L'absence d'un cadre juridique clair limite cependant les droits des réfugiés et migrants, nécessitant des efforts renforcés pour garantir leur protection et leur inclusion.

2. Le cadre régional

Pays clé du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie participe activement à plusieurs initiatives régionales pour la gestion des migrations, la sécurité et le développement économique, en collaborant avec des organisations internationales et des cadres de coopération tels que le **Migration Dialogue for West Africa (MIDWA)**, qui facilite la coordination des flux migratoires. Elle s'inscrit dans une approche concertée avec les États sahéliens et bénéficie du Plan de Soutien au Sahel⁶⁷, qui mobilise des

⁶⁵ <https://data.unhcr.org/en/country/mrt>

⁶⁶ La Mauritanie ne dispose pas de loi nationale spécifique sur l'asile ou le statut des réfugiés. Bien qu'elle ait signé la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967, elle n'a pas mis en place de cadre législatif national pour garantir les droits des réfugiés. Le Gouvernement Mauritanien a adopté le 5 mai 2022 le décret n°063/2022 fixant les modalités d'application de ses conventions relatives aux réfugiés qui reconnaît le rôle du HCR lequel, dans l'attente de l'établissement d'un mécanisme d'asile continue d'enregistrer les demandes, de conduire la détermination du statut de réfugié, et informe sur l'accès des réfugiés aux services de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale et de l'emploi au même titre que les nationaux.

⁶⁷ L'objectif global du Plan de soutien de l'ONU pour le Sahel est d'intensifier les efforts pour accélérer la prospérité partagée et la paix durable dans les pays du Sahel et la région en mettant en œuvre les priorités pour réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

ressources pour renforcer la sécurité transfrontalière, gérer durablement les ressources partagées et améliorer l'accès aux services essentiels. La Mauritanie est également soutenue par le G5 Sahel, l'**UNISS** et d'autres organisations internationales pour renforcer sa résilience face aux crises climatiques et sécuritaires, développer des infrastructures adaptées et promouvoir une gouvernance plus inclusive.

Le **Pacte pour l'avenir**, qui met en avant des enjeux globaux tels que le changement climatique et la transformation économique, rejoint pleinement les priorités nationales de la Mauritanie. Le pays pourrait tirer parti de ces engagements internationaux pour accélérer sa transition vers un développement plus durable et résilient.

Dans le cadre de coopération bilatérale, la Mauritanie collabore avec les pays voisins comme le Mali et le Sénégal pour lutter contre le terrorisme, sécuriser les frontières et favoriser le développement. Avec d'autres pays du Sahel, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad, cette coopération repose notamment sur une force conjointe engagée dans la lutte contre les groupes armés et sur le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP), qui vise à améliorer les infrastructures et les services de base dans les zones vulnérables du Sahel.

Par ailleurs, bien que non membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**), la Mauritanie participe aux discussions du MIDWA en tant que pays observateur, en raison de ses liens migratoires et économiques avec l'Afrique de l'Ouest. Son engagement dans ces cadres régionaux témoigne de son rôle stratégique dans la stabilité et le développement du Sahel.

3. Perspectives sécuritaires régionales

Le Sahel est l'une des régions les plus instables au monde, confrontée à des défis sécuritaires majeurs, tels que le terrorisme, le crime organisé, et les migrations forcées. Depuis 2012, des groupes djihadistes affiliés à Al-Qaïda et à l'État Islamique déstabilisent le Mali, le Burkina Faso, et le Niger, avec des répercussions sur toute la région, y compris la Mauritanie, qui reste relativement stable grâce à une stratégie de sécurité proactive. Les frontières poreuses de la région facilitent les trafics illicites, en particulier celui des drogues, des armes, et des migrants. La Mauritanie, située au carrefour de plusieurs zones de transit, est un passage clé pour les stupéfiants en provenance d'Amérique du Sud et d'Asie, ainsi que pour l'acheminement armes en provenance du nord de l'Afrique. La traite des personnes constitue également un problème majeur, avec des migrants traversant le pays dans des conditions dangereuses en direction de l'Europe. Bien que la Mauritanie soit épargnée par les violences intercommunautaires de grande ampleur, elle doit rester vigilante face aux tensions frontalières et aux conséquences du changement climatique. Les conflits liés aux ressources naturelles et la dégradation des terres exacerbent en effet les tensions sécuritaires.

Pour contrer ces menaces, le pays a mis en place des stratégies de sécurité robustes, incluant des opérations de surveillance des frontières et une coopération internationale renforcée. Des programmes de prévention de l'extrémisme violent ont été instaurés, en collaboration avec les communautés locales et des partenaires internationaux, pour offrir des alternatives économiques aux jeunes et limiter les risques de radicalisation. Malgré ces initiatives, le financement du terrorisme, alimenté par les défis liés à l'orpaillage, le trafic de drogue, d'armes et d'autres produits illicites, demeure un défi. La Mauritanie continue de renforcer ses actions contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en partenariat avec les agences internationales (ex : action des Mourchidates contre l'extrémisme violent).

En somme, bien que la Mauritanie évolue dans un environnement régional complexe, elle a réussi à maintenir une stabilité relative grâce à une approche sécuritaire intégrée et une coopération internationale soutenue.

4. Perspectives d'intégration commerciale régionale

Reliant le Maghreb à l'Afrique subsaharienne, la Mauritanie dispose d'un potentiel important pour l'intégration commerciale régionale. Bien qu'elle ne soit pas membre de la CEDEAO, elle participe activement aux échanges avec ses voisins et joue un rôle clé dans la ZLECAf, visant à faciliter le commerce intra-africain en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires. Cette participation lui permet de diversifier son économie, notamment en exportant des produits miniers, halieutiques et agropastoraux, tout en élargissant ses partenariats au-delà de ses liens historiques avec l'Europe et le Maghreb.

L'intégration régionale passe aussi par le développement d'infrastructures essentielles, telles que la modernisation du port de Nouakchott, lequel aspire à devenir un hub commercial majeur reliant les pays sahéliens aux marchés internationaux. Le corridor routier Nouakchott-Bamako et d'autres projets d'infrastructures routières et ferroviaires visent à réduire les coûts de transport et améliorer la compétitivité des produits mauritaniens. Parallèlement, la Mauritanie collabore avec des institutions comme la BAD et l'Union européenne, et a signé un accord d'association avec la CEDEAO pour faciliter son accès aux marchés ouest-africains.

Malgré ces avancées, des défis demeurent, notamment les infrastructures limitées, les coûts de transaction élevés et l'instabilité sécuritaire dans certaines régions frontalières. L'intégration à l'UMA, bien que prometteuse, reste freinée par des tensions géopolitiques. En revanche, la ZLECAf offre un cadre plus dynamique pour renforcer les échanges commerciaux, développer des chaînes de valeur régionales et attirer des investissements, positionnant ainsi la Mauritanie comme un véritable pont commercial entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

Section VI : Paysage financier et opportunités

La Mauritanie traverse une période de transformation de son paysage financier, marquée par des réformes visant à moderniser et dynamiser son secteur bancaire. Bien que ce secteur demeure modeste par rapport aux standards internationaux, des progrès notables ont été réalisés, notamment en ce qui concerne l'ouverture aux investissements étrangers et le renforcement de la stabilité macroéconomique. Le pays met en œuvre des réformes économiques pour améliorer l'inclusion financière, diversifier son économie et développer des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, les énergies renouvelables et les services.

Étude des flux financiers en Mauritanie

Les flux financiers en Mauritanie varient considérablement selon les périodes, reflétant l'impact des investissements étrangers, des envois de fonds de la diaspora et de l'aide internationale. Ces différents capitaux jouent un rôle clé dans la stabilité économique du pays.

1. Investissements directs étrangers (IDE)

Les IDE ont longtemps été modestes avant d'augmenter dans les années 2000, avec des pics en 2004 (17,1 % du PIB) et 2005 (27,7 %), probablement liés à des réformes ou projets majeurs.

Des fluctuations marquées sont observées, notamment en 2012 (20,6 %) et 2013 (15,6 %), mais aussi une chute en 2019 (-11,2 %), indiquant une sortie importante de capitaux.

Les sorties d'IDE restent faibles, sauf en 2018 (10,3 %), possiblement en raison d'un retrait d'entreprises étrangères.

2. Envois de fonds de la diaspora

Longtemps marginaux, ces flux ont augmenté à partir des années 2000, atteignant des pics en 2017 (1,13 % du PIB) et 2020 (2,04 %), reflétant leur rôle stabilisateur pendant les crises.

En valeur absolue, ces envois ont progressé, atteignant 8,22 millions USD en 2020 avant une légère baisse.

3. Aide publique au développement (APD)

L'APD reste une source de financement essentielle pour la Mauritanie, avec des flux constants autour de 8-8,8 millions USD.

Une hausse notable en 2020 (8,83 millions USD) s'explique par l'impact de la pandémie. Cependant, le contexte est désormais à la baisse.

4. Flux des agences onusiennes

Bien que les données soient partielles, le soutien des agences de l'ONU reste modéré mais régulier, atteignant environ 5 millions USD certaines années.

Conclusion

La Mauritanie attire les IDE de manière irrégulière, avec des périodes de forte croissance suivies de désinvestissements. Les envois de fonds de la diaspora jouent un rôle stabilisateur, notamment en temps de crise. Enfin, la forte dépendance à l'APD souligne l'importance des financements extérieurs pour soutenir les projets de développement et amortir les chocs économiques.

Système bancaire et institutions financières. Le secteur bancaire mauritanien, encore en développement, est dominé par une dizaine de grandes banques, dont certaines bénéficient des participations étrangères. Bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie, l'accès aux services financiers reste limité, touchant seulement environ 20 % de la population. Les petites et moyennes entreprises (PME) rencontrent également des difficultés pour accéder au crédit. La Banque Centrale de Mauritanie (BCM) supervise ce secteur et met en place des réformes pour améliorer la régulation et renforcer la solidité des institutions financières. Ces efforts visent à accroître la confiance des investisseurs et à moderniser le cadre réglementaire afin de stimuler la croissance du secteur.

Opportunités dans la finance inclusive et numérique. L'expansion des services financiers numériques, tels que les transferts d'argent mobiles et les paiements électroniques, offre une opportunité majeure pour accroître l'inclusion financière, particulièrement en milieu rural. Le gouvernement, en collaboration avec des partenaires internationaux, soutient des initiatives de digitalisation pour élargir l'accès aux services financiers et encourager la croissance des PME locales. Le secteur de la finance numérique et mobile devient ainsi un levier pour réduire l'exclusion financière et faciliter l'accès au crédit pour les populations non bancarisées.

Environnement des investissements étrangers. Le gouvernement encourage les Investissements Directs Étrangers (IDE) dans des secteurs stratégiques, en offrant des incitations fiscales et en facilitant les partenariats avec des institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale et le FMI. Grâce à des réformes légales et des mesures incitatives, l'environnement des affaires s'améliore, attirant ainsi davantage d'investisseurs dans des secteurs comme l'énergie, les mines, la pêche et l'agriculture. Les découvertes de gisements de gaz offshore ouvrent également de nouvelles perspectives pour le développement économique du pays.

Développement des marchés de capitaux. Le marché des capitaux en Mauritanie reste encore embryonnaire. Les entreprises se tournent principalement vers les prêts bancaires pour financer leurs projets, ce qui limite leur accès au financement, notamment pour les investissements à grande échelle.

Le développement des marchés de capitaux représente donc un défi majeur pour diversifier les sources de financement et offrir davantage d'opportunités aux entreprises.

Secteur de la microfinance. La microfinance joue un rôle crucial dans l'accès aux services financiers pour les populations à faibles revenus. Bien que les institutions de microfinance connaissent une croissance, elles font face à des défis liés à la viabilité financière et à la gestion des risques. Des efforts doivent être faits pour renforcer leur stabilité et améliorer leur portée.

Perspectives futures⁶⁸. Dans l'avenir, et conformément à la programmation budgétaire à moyen terme 2025-2027 pour la Mauritanie, la mise en œuvre d'une politique budgétaire prudente, appuyée par un ancrage budgétaire solide et une mobilisation renforcée des recettes, permettra de dégager des marges budgétaires pour financer les ODD, particulièrement les six transitions mais aussi les infrastructures et les dépenses sociales, tout en préservant la viabilité de la dette. Des priorités telles que la transformation structurelle, la création de valeur ajoutée, l'emploi, l'accès aux opportunités et aux ressources, la simplification des réglementations commerciales, la réduction de la bureaucratie et l'amélioration de la facilité à faire des affaires, ainsi que la révision de la réglementation fiscale, joueront un rôle clé pour soutenir ces objectifs.

Les réformes en cours dans le secteur financier, telles que le renforcement de la supervision bancaire et l'application des normes prudentielles, devraient contribuer à élargir l'accès au financement et à faire du secteur bancaire un moteur de croissance économique. L'accélération des réformes structurelles, avec un accent sur la gouvernance, le climat des affaires et le cadre réglementaire, est cruciale pour diversifier l'économie et parvenir à une croissance inclusive et génératrice d'emplois.

Le secteur offre ainsi plusieurs opportunités de croissance, notamment dans l'assurance agricole et dans la finance islamique, qui connaît une expansion importante pour répondre à la demande croissante de produits conformes à la charia. L'écologisation de l'économie constitue également un axe prometteur pour le développement durable.

Enfin, une politique budgétaire renforcée, accompagnée d'une discipline fiscale rationalisée, pourrait permettre d'augmenter les recettes intérieures et d'attirer davantage d'investissements, afin de répondre aux énormes besoins de développement sans accroître la dette du pays. A cet égard, le document de programmation budgétaire à moyen terme (DPBMT) 2025 - 2027 élaboré par le Gouvernement prévoit que les investissements publics, en particulier, connaîtront une augmentation significative, passant de 39,8 milliards MRU en 2024 à 49,91 milliards MRU en 2027, soit une évolution de 18,46 %. Cette forte augmentation des enveloppes consacrées aux investissements publics à partir de 2026 s'explique par le lancement prévu de nouveaux projets structurants, dont le financement, en partie, sera mobilisé à l'issue du Groupe consultatif programmé pour 2025. Quant aux dépenses courantes, elles continueront de diminuer en proportion du PIB, passant de 15,8 % en 2024 à 11,7 % à l'horizon 2027. D'ailleurs, l'évolution des dépenses publiques entre 2021 et 2023 témoigne des efforts constants du Gouvernement visant à atténuer les conséquences de la pandémie de COVID-19 tout en mettant en œuvre les programmes présidentiels « TAAHOUDATY » et « ProPEP », ainsi que la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030.

⁶⁸ <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2024/12/20/Islamic-Republic-of-Mauritania-Staff-Report-for-the-2024-Article-IV-Consultation-Third-559801>

en million MRU				
Code Levier SCAPP	Levier SCAPP	Programmation 2025	Programmation 2026	Programmation 2027
1	PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE	12 127,48	11 873,44	11 835,51
2	DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN ET L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	12 543,28	13 217,87	13 711,69
3	RENFORCER LA GOUVERNANCE DANS TOUTES SES DIMENSIONS	6 839,10	6 749,26	6 452,88
Total général		31 509,86	31 840,57	32 000,08

Pour le levier visant à promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, les montants alloués sont relativement stables sur les trois années. En 2025, la programmation budgétaire est de 12 127,48 millions MRU, légèrement diminuée à 11 873,44 millions MRU en 2026, avant de baisser marginalement à 11 835,51 millions MRU en 2027. Cette légère diminution indique une optimisation des investissements et une réallocation des fonds vers d'autres priorités stratégiques, tout en maintenant un niveau de financement substantiel pour soutenir une croissance inclusive et durable.

En ce qui concerne le levier ayant trait au développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base, il relève une tendance à la hausse, montrant une priorité croissante accordée au développement du capital humain et à l'accès aux services sociaux de base. En 2025, le budget alloué serait de 12 543,28 millions MRU, augmentant à 13 217,87 millions MRU en 2026, pour atteindre 13 711,69 millions MRU en 2027. Cette augmentation soutenue sur les trois années reflète un engagement continu et renforcé envers l'amélioration des conditions de vie, de l'éducation, de la santé et d'autres services sociaux fondamentaux, essentiels pour un développement humain durable.

Les fonds alloués au levier relatif au renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions montrent une légère diminution au fil des ans. En 2025, la programmation budgétaire est de 6 839,10 millions MRU, passant à 6 749,26 millions MRU en 2026, et diminuant encore à 6 452,88 millions MRU en 2027. Cette réduction reflète des gains d'efficacité dans les programmes de gouvernance permettant une réorientation des fonds vers d'autres secteurs prioritaires tout en maintenant un niveau d'investissement significatif pour assurer une gouvernance efficace et transparente. (Source : document de programmation budgétaire à moyen terme (DPBMT) 2025 – 2027).

Section VII : Analyse multidimensionnelle des risques

Contexte et objectifs

L'analyse multidimensionnelle des risques en Mauritanie vise à identifier et évaluer les menaces susceptibles d'affecter le développement durable et la stabilité du pays. Elle prend en compte les vulnérabilités économiques, sociales, environnementales, politiques et sécuritaires, dans une dynamique de renforcement de la résilience face à ces défis. Cette analyse se situe dans le cadre d'efforts de coordination entre le gouvernement, les partenaires internationaux et la société civile.

I. Profil du pays en matière de risque et vulnérabilités

Risques économiques et sociaux. La dépendance des exportations de matières premières telles que le fer, l'or et le pétrole, associée à une faible diversification économique rend le pays particulièrement sensible aux chocs externes (baisse des prix des produits de base, fluctuations des prix). Par ailleurs, le taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes et les femmes, couplé aux inégalités socio-économiques peuvent alimenter des tensions sociales, freiner la croissance inclusive et empêcher le renforcement de la résilience économique.

Risques environnementaux et climatiques. Les phénomènes environnementaux de plus en plus graves, tels que la désertification, les inondations, les sécheresses prolongées et l'érosion côtière, exacerbés par les effets du changement climatique menacent directement les secteurs agricoles et pastoraux, qui constituent les principaux moyens de subsistance pour une grande partie de la population rurale. La rareté des ressources en eau et l'urbanisation rapide, souvent mal maîtrisée, ajoutent une pression supplémentaire sur l'environnement et les ressources naturelles, accentuant la vulnérabilité du pays face aux crises environnementales.

Risques sociaux et démographiques. La croissance démographique rapide et l'urbanisation croissante exercent une pression considérable sur les infrastructures et les services sociaux. Les inégalités sociales et territoriales, particulièrement dans les zones rurales, ainsi que les tensions communautaires constituent également des facteurs de déstabilisation. L'accès limité à l'éducation et à la santé dans certaines régions, notamment celles reculées, renforce la vulnérabilité des populations les plus marginalisées et pourrait alimenter l'instabilité à long terme.

Défis politiques et institutionnels. Malgré les progrès réalisés en matière de gouvernance, la transparence, la participation citoyenne et la redevabilité des institutions publiques restent des défis majeurs, susceptibles d'affecter la confiance entre l'État et ses citoyens. Les processus électoraux, bien que renforcés, continuent de générer des tensions, et les déficits institutionnels, notamment dans la gestion des crises, limitent la capacité de l'État à répondre efficacement aux défis.

Risques sécuritaires et régionaux. La position géographique de la Mauritanie, à la croisée du Maghreb et du Sahel, la rend particulièrement vulnérable aux menaces sécuritaires transfrontalières, telles que le terrorisme, la criminalité organisée et les conflits régionaux. Malgré les efforts du gouvernement pour renforcer la sécurité intérieure, les risques liés aux dynamiques de migration irrégulière et aux tensions géopolitiques persistantes affectent non seulement la stabilité nationale, mais compliquent également les efforts de développement à long terme.

II. Sévérité des risques et interactions

Approche intégrée pour la gestion des risques. Les risques cumulés augmentent la probabilité de crises multidimensionnelles, ce qui exige une réponse intégrée et multisectorielle pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience du pays. Cela inclut le renforcement des capacités nationales de gestion des risques, la promotion de politiques publiques inclusives et durables, ainsi que la mobilisation de partenariats stratégiques. Les initiatives de développement doivent tenir compte des vulnérabilités identifiées tout en renforçant la résilience des communautés et des institutions.

III. Défis en matière d’alerte précoce, de prévention et de cadre nutritionnel

Systèmes d’alerte précoce : des mécanismes à renforcer. La Mauritanie dispose de systèmes d’alerte précoce pour surveiller les crises alimentaires, climatiques et sécuritaires. Toutefois, les infrastructures techniques pour collecter, analyser et diffuser des données en temps réel sont limitées, surtout dans les zones rurales et isolées. De plus, la coordination insuffisante entre les institutions nationales et internationales freine une réponse rapide face aux crises émergentes.

Manque de ressources humaines et financières. Les systèmes d’alerte précoce souffrent d’un déficit de ressources humaines qualifiées et de financements durables. Les agents chargés de surveiller les indicateurs de risque manquent souvent de formation et d’équipements adaptés. En outre, les fonds alloués aux programmes d’alerte précoce sont insuffisants, ce qui limite leur efficacité.

Capacité de réponse et gouvernance. Lorsque des alertes sont émises, la capacité de réponse immédiate reste un défi. La fragmentation institutionnelle, les procédures complexes et le manque de décentralisation ralentissent la prise de décision et l’intervention, ce qui aggrave les impacts des crises.

Malnutrition chronique et insécurité alimentaire. La malnutrition reste un défi majeur en Mauritanie, où une grande partie de la population souffre d’insécurité alimentaire chronique. Les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans sont élevés en raison d’une alimentation insuffisante. Les ménages vulnérables, notamment dans les zones rurales et pastorales, ont du mal à accéder à des aliments nutritifs en raison de la pauvreté et des impacts climatiques sur l’agriculture.

Défis structurels dans le système de santé. Le système de santé en Mauritanie manque de ressources pour répondre aux besoins nutritionnels de la population. Les infrastructures, surtout en milieu rural, sont insuffisantes, et les professionnels de santé manquent de formation adéquate sur la malnutrition. De plus, les programmes de supplémentation et de traitement sont souvent sous-financés et mal intégrés aux services de santé de base.

Facteurs sociaux et culturels. Les pratiques alimentaires, influencées par des normes culturelles, limitent l’efficacité des interventions nutritionnelles. Les croyances erronées sur la nutrition infantile freinent l’adoption de bonnes pratiques alimentaires. De plus, les femmes, souvent vulnérables en raison de la pauvreté et des inégalités de genre, jouent un rôle clé dans l’alimentation des ménages.

Impact des crises climatiques et économiques sur la nutrition. Les chocs climatiques comme les sécheresses et les inondations aggravent l’insécurité alimentaire en détruisant les récoltes et en réduisant les revenus. De plus, les crises économiques, telles que les fluctuations des prix des denrées alimentaires, rendent l’accès à une alimentation équilibrée encore plus difficile pour les familles vulnérables. Ces facteurs augmentent le risque de malnutrition, particulièrement chez les enfants et les femmes enceintes.

IV. Nexus humanitaire, développement et paix

La Mauritanie est confrontée à des défis complexes mêlant crises humanitaires, vulnérabilités structurelles en matière de développement et enjeux de consolidation de la paix. Le Nexus HDP (Humanitarian-Development-Peace) permet ainsi d’établir des liens entre les réponses humanitaires d’urgence, les interventions de développement à long terme et les initiatives de prévention des conflits, tout en renforçant la résilience des communautés.

Les défis du Nexus en Mauritanie :

- **Coordination entre acteurs** : La collaboration entre les agences humanitaires, les acteurs du développement et les initiatives de paix reste insuffisante. Les mandats

parfois concurrents, le cloisonnement institutionnel et le manque de mécanismes de coordination freinent l'efficacité des interventions.

- **Financements fragmentés** : Les ressources financières sont souvent allouées de manière sectorielle, ce qui limite la possibilité de mener des actions intégrées. Les financements humanitaires sont généralement prioritaires dans les situations d'urgence, tandis que les projets de développement et de consolidation de la paix manquent souvent de fonds adéquats. Au cours des deux dernières décennies, le paysage du développement de la Mauritanie a été façonné par une forte insistance sur les objectifs socio-économiques à long terme, les flux d'aide publique au développement (APD) reflétant la priorité accordée aux initiatives de développement par rapport à la consolidation de la paix et aux efforts humanitaires. Entre 2002 et 2023, le financement du développement a constamment dominé, atteignant 85 à 89 % du total des allocations d'APD. Cette tendance souligne l'importance stratégique accordée aux infrastructures, à l'éducation et à la gouvernance. On remarque également une forte concentration sur les objectifs de développement à long terme, tout en soulignant les augmentations occasionnelles de l'aide humanitaire pendant les crises. La majeure partie de l'APD a été consacrée aux infrastructures et services sociaux tels que l'éducation, la santé, les politiques démographiques et l'eau, l'assainissement et l'hygiène.
- **Fragilité des institutions locales** : Les capacités institutionnelles locales, essentielles pour ancrer les initiatives Nexus, demeurent faibles, particulièrement dans les zones rurales et frontalières. Cela complique la transition entre les réponses humanitaires d'urgence et les programmes de développement durable.

Dimension humanitaire : des besoins critiques. La Mauritanie accueille un nombre croissant de réfugiés et migrants, principalement fuyant les conflits dans les pays voisins comme le Mali. Ces populations nécessitent une assistance humanitaire immédiate, notamment en matière de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable et aux soins de santé. Cependant, une approche strictement humanitaire ne suffit pas, car ces crises sont souvent prolongées et nécessitent des solutions durables.

Développement : une opportunité pour la résilience. Les efforts de développement doivent se concentrer sur la réduction des vulnérabilités structurelles, notamment la pauvreté, les inégalités et le chômage. Des investissements dans l'éducation, les infrastructures, l'agriculture durable et les énergies renouvelables peuvent renforcer la résilience des communautés et réduire leur dépendance à l'aide humanitaire. La prise en compte des impacts du changement climatique et l'analyse de l'efficacité énergétique sont également cruciales pour garantir un développement durable.

Consolidation de la paix : une priorité pour la stabilité. La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont des composantes essentielles du Nexus en Mauritanie. Les tensions communautaires, notamment autour des questions foncières et ethniques mais aussi sur l'accès aux ressources naturelles, nécessitent des mécanismes de dialogue inclusifs et des initiatives de médiation. De plus, la lutte contre les menaces sécuritaires, telles que le terrorisme et les trafics transfrontaliers, exige une approche intégrée reliant sécurité, développement et gouvernance.

Vers une approche intégrée. Le succès du Nexus HDP en Mauritanie dépend de l'adoption d'approches intégrées, partenariales, multidimensionnelles et inclusives, mobilisant l'ensemble

des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Cela nécessite :

1. Un renforcement des capacités locales et nationales : Investir dans les institutions locales et nationales pour garantir une continuité entre les interventions humanitaires, de développement et de paix.
2. Des financements flexibles : Mettre en place des mécanismes de financement multi-acteurs et pluriannuels, permettant des réponses durables et intégrées.
3. Des partenariats renforcés : Encourager une collaboration intersectorielle entre agences des Nations Unies, ONG, partenaires bilatéraux et gouvernement mauritanien pour maximiser l'impact des interventions.

Messages clés

01

La réduction de la pauvreté constitue une priorité pour la Mauritanie reflétée à travers les stratégies actuelles des politiques économiques et sociales (la SCAPP 2015-2030, le ProPEP).

02

L'ODD 1.2 vise à réduire, d'ici 2030, au moins de moitié, la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté sous toutes ses dimensions.

03

L'indice de pauvreté multidimensionnelle de la Mauritanie (IPM-M), indicateur officiel pour le suivi de l'ODD 1.2, publié en mars 2023, a fourni des informations pertinentes sur l'incidence et la sévérité de la pauvreté ainsi que sur les multiples privations subies par les pauvres.

04

L'IPM-M a révélé la nécessité de mettre en œuvre des politiques ciblées visant à améliorer les réels défis liés à la couverture de l'assurance maladie (ODD3), à l'accès à un logement décent (ODD11), à l'accès à l'éducation (ODD 4), à l'eau potable et à l'assainissement (ODD 6) et à la promotion de l'emploi (ODD 8).

05

Au niveau national, l'IPM-M de 0,320, indique que les personnes pauvres subissent près du tiers de toutes les privations possibles. La réduction l'IPM-M requiert des investissements combinés et ciblés pour améliorer les multiples aspects de privation subis par les pauvres.

06

La réduction de la pauvreté sous toutes ses formes ne peut être efficiente et efficace que si des interventions ciblées dans chaque wilaya sont mises en œuvre, conformément à la vision de décentralisation de la SCAPP ainsi qu'aux stratégies régionales déclinées à travers les différentes SCRAPP.

L'application d'un modèle de micro-simulation de réduction de la pauvreté pour chaque Wilaya, tenant compte des spécificités régionales, a permis d'établir les résultats suivants :

Pour réduire la pauvreté de

30 %

dans la Wilaya de Guidimagha, région la plus pauvre du pays, il faudra :



Améliorer la couverture de l'assurance maladie pour 39 % de la population pauvre et privée ;



Assurer l'achèvement scolaire au cycle fondamental, pour 42 % de la population pauvre ;



Promouvoir l'emploi pour plus de 30 % de la population en sous-utilisation de la main d'œuvre, en particulier parmi les femmes et les jeunes de moins de 35 ans.

Pour la réduction de

30 %

de la pauvreté dans la Wilaya de Hodh Charghy, les politiques doivent être axées sur l'amélioration de :



La couverture d'assurance maladie pour environ 40 % des personnes pauvres privées ;



La fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et la rétention des élèves pour tout le cycle de l'enseignement fondamental pour respectivement, 20,5 % et 35 % de la population pauvre et privée ;



L'accès aux infrastructures de base, qui constitue un défi majeur de la Wilaya, en particulier l'accès aux installations sanitaires pour 20,5 % de la population pauvre et privée.

Pour la réduction de

30 %

de la pauvreté dans la Wilaya de Nouakchott, les politiques doivent être axées en priorité :



Sur l'amélioration du capital humain en assurant l'achèvement du cycle fondamental et de l'enseignement de base, pour respectivement, 10,6 % et 8,3 % de la population pauvre et privée ;



Sur la garantie de l'emploi pour 12,3 % des personnes en sous-utilisation de la main d'œuvre et 11,4 % des jeunes ni en emploi ni dans le système éducatif.

Source : ESCZA, Note d'orientation sur l'optimisation des politiques et investissements pour la réduction de la pauvreté en Mauritanie (2024), P1-2

Conclusion

Le Bilan Commun Pays de la Mauritanie met en lumière les progrès, les défis et les opportunités qui jalonnent le parcours de développement de la nation. À travers une analyse détaillée des contextes économique, social, politique et sécuritaire, ainsi que du cadre de développement national, le rapport souligne les efforts continus de la Mauritanie pour instaurer une croissance inclusive et durable, en phase avec les ODD et le programme de la SCAPP.

La Mauritanie a enregistré des avancées notables dans plusieurs domaines des ODD, notamment dans la réduction de la pauvreté, l'amélioration des services de santé et d'éducation, ainsi que le renforcement de la gouvernance. Toutefois, des défis structurels majeurs persistent, notamment la lenteur de la transformation économique, les faiblesses institutionnelles, l'accès limité à la protection sociale, et la vulnérabilité face aux impacts climatiques. La question de l'exclusion sociale demeure un sujet critique, nécessitant des politiques plus inclusives pour garantir que personne ne soit laissé pour compte.

Sur le plan régional et transfrontalier, le rapport a examiné les dimensions migratoires, sécuritaires et économiques qui influencent la Mauritanie, un pays dont l'intégration au sein de l'UMA et de la ZLECAf est cruciale pour stimuler le commerce et les partenariats.

Le Pacte pour l'Avenir, ainsi que les initiatives internationales de soutien aux PMA, offrent un cadre précieux pour renforcer les efforts nationaux de développement et mobiliser des ressources additionnelles. Ce cadre engage la Mauritanie à adopter une approche plus résiliente, orientée vers des solutions de financement durable et des partenariats innovants pour relever les défis du changement climatique et du développement humain.

Le renforcement de la gouvernance apparaît enfin impératif pour permettre à la Mauritanie de renforcer ses institutions et mettre en place des mécanismes d'analyse et de suivi solides pour un développement durable et inclusif. Ainsi, mettant en œuvre une approche intégrée ne laissant personne de côté, le SNU travaillera de concert avec le Gouvernement, conformément aux orientations du document de programmation budgétaire à moyen terme 2025-2027 établi par le Gouvernement, lequel préconise d'élargir l'espace budgétaire et d'allouer une part grandissante du budget national aux dépenses tournées vers les priorités de la SCAPP à savoir « la promotion d'une croissance économique forte, durable et inclusive, le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions » et en accord avec les six transitions.

Par ailleurs, en diversifiant l'économie et en soutenant l'entrepreneuriat local, la stratégie vise à créer des opportunités économiques durables qui ne dépendent pas des ressources naturelles. Les investissements stratégiques dans les infrastructures essentielles - telles que l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'énergie, les transports et les télécommunications sont prioritaires pour relier les zones urbaines et rurales, faciliter la croissance économique et améliorer la qualité de vie. Les efforts visant à réduire la pauvreté et à promouvoir l'inclusion financière se concentrent sur l'élargissement de l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables, en donnant aux communautés les moyens d'accumuler des actifs et de gérer les risques.

En conclusion, la Mauritanie se trouve à un tournant clé dans sa trajectoire de développement. Le succès des initiatives entreprises dépendra de la capacité du pays à renforcer ses institutions, à mobiliser ses ressources et à promouvoir une gouvernance inclusive et efficace. Le BCP constitue une feuille de route stratégique pour les interventions futures et un guide pour les partenaires au développement, afin qu'ils soutiennent pleinement les priorités nationales alignées sur les ODD.

Références

1. Banque mondiale. 2023. *Sixième rapport sur la Situation Économique de la Mauritanie : Cartographie et atténuation de l'impact des inondations*. Washington, DC : Banque mondiale.
2. Bertelsmann Stiftung. 2024. *Indice de transformation (BTI) – Rapport pays : Mauritanie*. Bertelsmann Stiftung.
3. Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). 2024. Examen des performances environnementales : Mauritanie.
4. Commission Économique et Sociale des Nations unies pour l'Asie Occidentale (CESAO). 2024. *Note d'orientation sur l'optimisation des politiques et investissements pour la réduction de la pauvreté en Mauritanie.*
5. Fonds Monétaire International (FMI). 2024. République islamique de Mauritanie, Country Report No. 24/362.
5. Fonds Monétaire International (FMI). 2024. République islamique de Mauritanie : Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, Rapport du FMI n° 24/195, Juin 2024
6. Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. 2016. *Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030.*
7. Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. 2024. Revue Nationale Volontaire des Objectifs de Développement Durable.
8. H.O. Moctar. 2021. *The EU-Mauritania Partnerships: Whose Priorities? ECRE Working Paper.*
9. Nations Unies. 2021. *SDG Insights Report. Septembre 2021.*
10. Nations Unies. 2022. Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Projet de Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, Mars 2022.
11. Nations Unies. 2023. Conseil économique et social. Descriptif de programme de pays : Mauritanie. Juillet 2023.
12. Nations Unies. 2023. Construire des communautés et des systèmes résilients, la vision des nations unies pour une action conjointe dans la région du Hodh Chargui. Juillet 2023.
13. Nations Unies. 2024. Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable de la Mauritanie (2024-2027).
14. Nations Unies. 2024. Le Pacte pour l'avenir.
15. Nations Unies. 2024. *Rapport Mondial sur le développement social 2024: Le développement social en temps de crises convergentes : Un appel à l'action mondiale.* Octobre 2024.
16. Nations Unies. 2024. Sustainable Development Goals Report 2024.
17. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). 2023. *World Drug Report 2023.*
18. World Food Programme (WFP). 2024. Mauritania country strategic plan (2024–2028), January 2024.
19. Rapport SDG Push. <https://sdgpush-insights.undp.org/reports/mrt>